

swissuniversities



Le programme

Performances

de la recherche en
sciences humaines
et sociales

Sommaire

	Préface	4
1	Introduction	6
2	Qu'est-ce que l'évaluation?	8
2.1	Les fondements de l'évaluation	8
2.2	Une critique croissante des systèmes de mesure conventionnels	9
2.3	Les particularités des sciences humaines et sociales	10
3	Le système universitaire suisse	11
4	Le programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»	17
4.1	Historique du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»	17
4.2	Accompagnement du programme	20
4.3	Communication des résultats	21
4.4	Résultats du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»	21
4.4.1	Avant-propos	21
4.4.2	Création de profils institutionnels	22
4.4.3	Développer des critères bottom-up	23
4.4.4	Représenter les interactions des acteurs	27
4.4.5	Présenter l'impact	32
4.4.6	Promouvoir l'Open Science	35
4.4.7	Implémenter des outils	36
5	Conclusion	38
6	Thèses pour une évaluation performante	39
7	Bibliographie	42
7.1	Publications	42
7.2	Présentations	47

Préface

La question de l'évaluation appropriée de la recherche demeure un défi important au sein des hautes écoles en Suisse et dans le monde. Les évaluations ne constituent jamais un simple but en soi, mais servent à perfectionner les différentes institutions de l'enseignement supérieur sur la base de la liberté scientifique et de l'autonomie institutionnelle. Des évaluations appropriées supposent une approche ascendante : des évaluations ne peuvent donner des résultats adéquats que si elles sont reconnues comme judicieuses et efficaces par les acteurs au sein des hautes écoles.

Les évaluations sont effectuées à l'aide d'instruments qualitatifs (Peer Review) et quantitatifs. Ce sont surtout des instruments quantitatifs tels que le 'Journal Impact Factor' qui sont de plus en plus exposés aux critiques au sein de la communauté scientifique. Ce constat concerne toutes les disciplines et pas seulement les sciences humaines et sociales. Pourtant, ces disciplines se caractérisent précisément et prioritairement par des particularités qui rendent encore plus difficile l'évaluation de la qualité de la recherche à partir de quelques chiffres, en raison de la diversité des langues, des approches méthodologiques et des formes de publication. L'ancienne Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) en a pris conscience très tôt et a encouragé le développement d'alternatives qui s'adressaient surtout aux sciences humaines et aux sciences sociales. Ce rapport présente les résultats de plusieurs années de travaux des hautes écoles suisses sur le thème de l'évaluation de la recherche. Il réunit les résultats de deux programmes dans lesquels les hautes écoles universitaires suisses ont développé ensemble des méthodes innovantes dans dix initiatives et huit projets de mise en œuvre entre 2007 et 2016 afin de rendre plus visible la qualité et l'impact de la recherche dans les sciences humaines et sociales et ainsi de développer des instruments d'évaluation nouveaux et innovants. Ce rapport situe simultanément les résultats dans un contexte national et international et informe sur les développements actuels dans le domaine de l'évaluation en sciences humaines et sociales. La publication s'achève par dix thèses pour une évaluation performantes de la recherche, qui ont été élaborées dans le cadre de ces programmes et font actuellement l'objet de discussions dans les organes de swissuniversities.

Le présent rapport contribue en outre à poursuivre l'approfondissement de la réflexion sur le thème de l'évaluation non seulement dans les hautes écoles suisses mais également au niveau international. Il procure, par la même occasion, des éléments de rattachement à des défis actuels comme l'Open Access/Open Science, qui vont de pair avec la remise en cause de systèmes d'évaluation scientifiques traditionnels. Cette publication doit donc contribuer de manière significative et à long terme à l'organisation structurelles des hautes écoles d'aujourd'hui.

De nombreux intervenants ont œuvré à la réussite des programmes et donc finalement, à la rédaction de cette publication. Nous remercions tout d'abord le coordinateur scientifique du programme, Alexander Hasgall, ainsi que les personnes responsables de la coordination de ces programmes au secrétariat général de swissuniversities : Axel Marion, Raymond Werlen, Jaromir Bregy, Caroline Fischer et Aude Pacton.

Nos remerciements s'adressent, d'autre part, aux responsables et collaborateurs des différents projets spécifiques ainsi qu'aux membres du réseau d'experts rattaché au programme : Sonia Ackermann Krzemnicki, Fabian Amschwand, Barbara Antonioli-Mantegazzini, Claire Arnold, John Bendix, Alain Bovet, Alexander Buhmann, Alexandra Bumbaru, Karin Byland, Edwin Constable, Stefan Constantinescu, Judith Czellar, Hans-Dieter Daniel, Daniela de Filippo, Benoît Deveaud-Plédran, Joanna Domingos, Désirée Donzallaz, Alexandre Flückiger, Jürg Friedli, Bernd Hägele, Barbara Hallensleben, Dilek Harmanci, Eva Herrmann, Ingrid Hove, Sven Hug, Urs Hugentobler, Diana Ingenhoff, Sabina Ingold, Dillini Silvie Jeanneret, Thomas Kadelbach, Anita Klöti, Alaric Kohler, Ruth Langner, Martin Lengwiler, Benedetto Lepori, Andreas Lienhard, Ruedi Lindegger, Isabelle Maye, Miriam Meckel, Martin Meier, Sabine Morand, Michael Ochsner, Jean-François Perret, Christian Pieter Hoffmann, Edo Poglia, Carole Probst, Laure Ognois, Silvia Martens, Wolfgang Schatz, Martin Schmied, Sabine Senn, Philippe Sormani, Rita Stöckli, Thierry Tanquerel, Rob van Gestel, Katharina von Bülow et Michael Wise.

Pour le pilotage et l'encadrement des deux programmes ainsi que pour les tâches qui y étaient liées depuis 2008, nous remercions les membres de la délégation « Qualité » de l'ancienne Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) ainsi que les membres du comité de pilotage nommé par swissuniversities : Thomas Bieger, Sybille Hinze, Jacques Lanarès, Antonio Loprieno, Ernst Mohr, Catherine Paradeise, Martine Rahier, Jean-Dominic Vasalli, Guido Vergauwen et Doris Wastl-Walter.

Enfin, swissuniversities remercie la CSHE (Conférence Suisse des Hautes Ecoles) (autrefois : CUS) et le Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI) dont l'aide financière a permis la mise en œuvre des deux programmes et ainsi la réalisation de cette publication.

*Prof. Dr Michael O. Hengartner
Président de swissuniversities
Recteur de l'Université de Zurich*

1 Introduction

Peu de choses ont autant marqué les universités durant ces dernières années que la mise en place d'évaluations systématiques des institutions. Même si l'introduction des évaluations sur une grande échelle est devenue très courante, réduisant l'intensité émotionnelle des débats au sujet de leur utilité, les points de vue concernant ces évaluations demeurent très contrastés. Tandis que les uns voient dans ces évaluations une expression de la transformation des universités en acteurs du marché s'inscrivant dans une logique néolibérale, les autres soulignent, en revanche, l'obligation de rendre compte et d'utiliser autant que possible des ressources limitées de manière raisonnable.

Les administrations universitaires sont de leur côté dépendantes de certaines données pour leur prise de décisions stratégiques. Ces données de base devraient prendre en compte, si possible, l'ensemble de la recherche dans une institution particulière et non pas la réduire à des indicateurs individuels. Par conséquent, il est nécessaire d'avoir des outils qui soient adaptés non seulement à la complexité d'un établissement d'enseignement supérieur et aux questions qu'il se pose mais aussi à celle de la recherche elle-même. L'ensemble des universités suisses a développé ces dernières années des procédures d'évaluation et mis en place des structures administratives appropriées. En même temps, la mise en valeur de la qualité et de l'efficacité de la recherche reste un défi en soi.

Pour ces questions de visibilité, une meilleure compréhension de ce que représente la qualité scientifique est très importante, en particulier pour les chercheuses et chercheurs constituant la relève scientifique. Dans le cadre des processus de candidature, ces chercheurs sont confrontés au fait que des critères partiellement contradictoires sont utilisés pour prendre des décisions ayant un impact durable sur la carrière scientifique future. Les chercheurs de la relève doivent prendre des décisions éclairées nécessitant aussi bien la connaissance des critères de qualité spécifiques au champ disciplinaire, que la connaissance des procédures institutionnelles.

Pour les acteurs à l'extérieur des universités, une meilleure compréhension des processus d'évaluation et de l'appréciation de la qualité scientifique est également très utile. Les universités sont en grande partie financées par des fonds publics. La volonté de fournir un tel financement dépend notamment d'une mise en évidence de la qualité et des « impacts » de la recherche.¹ Il convient de permettre aux acteurs politiques et à la société de comprendre pourquoi les procédures d'assurance qualité adaptées aux différentes disciplines et cultures de recherche sont éventuellement plus sophistiquées, mais en même temps plus durables et plus prometteuses.

Dans ce contexte d'exigences multiples quant à la valorisation de la recherche, les sciences humaines et sociales présentent un défi particulier. Comme cela sera présenté dans ce document, les pratiques établies (quoique très controversées) des autres domaines de la recherche, telles que les sciences de la nature et de la vie, ne sont applicables à ces domaines scientifiques que dans une mesure très limitée. Et ce notamment parce que les pratiques de recherche et de publication sont trop différentes.

L'évaluation occupe ici aussi la fonction de valorisation de la recherche qui rend les éléments de qualité visibles en dehors du monde académique. Des formes alternatives de valorisation sont très importantes à cause des classements ou rankings des universités très médiatisés, comme le fameux « classement de Shanghai », bien qu'ils soient controversés en raison de leur pertinence discutable.

¹ Le concept d'impact de la recherche domine de nombreux débats sur l'évaluation et la valeur de la recherche. Cependant, il n'existe pas de définition généralement acceptée de ce qu'est l'impact. Le Conseil de recherches britannique définit l'impact comme étant «the demonstrable contribution that excellent research makes to society and the economy». Ici, le Conseil de recherche britannique fait la distinction entre académique (academic) et économique/sociétal (economic and societal). Mais la plupart du temps, l'impact de la recherche décrit l'efficacité de la recherche qui va au-delà de la communauté scientifique. www.rcuk.ac.uk/innovation/impact/

L'importance croissante des méthodes alternatives de la mise en valeur de la recherche a conduit la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS)² à initier, en 2007, un programme collaboratif avec l'objectif de développer, pour les sciences humaines et sociales, des alternatives aux pratiques d'évaluation traditionnelles. Les projets menés dans les universités suisses doivent produire des instruments qui rendent possible les évaluations appropriées des sciences humaines et sociales, tout en étant adaptées aux besoins stratégiques des différentes institutions.

Diverses considérations programmatiques ont été formulées en 2008 dans le document d'orientation de la CRUS intitulé « The Swiss Way to Quality in the Swiss universities » représentant également les bases pour le programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » :

1. « The CRUS recognizes that member universities are bound by different missions as established by their respective responsible bodies. The CRUS is therefore convinced that each university is responsible for setting its own strategy according to its mission, thereby autonomously determining its role in the Swiss and international university landscape.

2. The CRUS is further convinced that it is best that its member universities themselves determine the body of objective quality criteria that most appropriately fit the deliverables emanating from these strategies. However, no university shall abstain from committing itself to a body of objective quality criteria for its self-chosen deliverables or from communicating them broadly.»³

La CRUS n'écartait pas intrinsèquement l'élaboration d'indicateurs objectifs pour l'évaluation, là où c'était censé et possible, ainsi que la mesure des résultats de la recherche, même dans les sciences humaines et sociales ; en revanche, elle exprimait des attentes pour que celles-ci se limitent à des cas permettant des appréciations utiles concernant la qualité et l'impact de la recherche. Cependant, au centre se trouve le point de vue de l'institution et des chercheurs, dont l'indépendance devrait être assurée dans l'établissement des objectifs qui sont associés à l'assurance qualité. Par conséquent, ce point de vue correspondait à une approche « bottom up » privilégiant l'implication des acteurs de terrain.

« L'importance croissante des méthodes alternatives de la mise en valeur de la recherche a conduit la Conférence des recteurs à initier un programme collaboratif. »

Cette publication souhaite présenter les résultats des deux programmes. Il est organisé en trois parties. La première introduit le sujet de l'évaluation ou de la recherche en évaluation. La deuxième partie est consacrée au paysage de l'enseignement supérieur en Suisse et de ses évolutions au cours des dernières années. La troisième partie présente les programmes « Mesurer les performances » et « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » et résume les résultats les plus importants. Dans le dernier chapitre, dix thèses pour une évaluation performante de la recherche sont présentées. Elle forment l'un des résultats du programme.

2 Par la suite le projet a été repris par swissuniversities, la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses succédant à la CRUS.

3 CRUS. (2008). The Swiss way to quality in the university system. Bern: CRUS.

2 Qu'est-ce que l'évaluation?

2.1 Les fondements de l'évaluation

L'histoire de la valorisation de la science et de la pratique scientifique s'accompagne également du développement de procédures d'évaluation et d'assurance qualité assurée par la communauté des chercheurs eux-mêmes. Ainsi, les « Philosophical Transactions » de la Royal Society britannique publièrent en 1752 un premier système d'évaluation par les pairs (à savoir l'évaluation par les collègues spécialistes d'un texte scientifique) où les textes étaient mis en circulation au sein d'un cercle d'éditeurs avant la publication. Ensuite, celui-ci décidait alors s'il devait être envoyé à une revue pour la publication. Il ne s'agissait pas tant de la qualité d'un texte, que d'une prise de décision en fonction des problèmes de censure que le texte pourrait rencontrer. Comme la plupart du temps, il n'existait qu'une seule copie des travaux scientifiques concernés, cette procédure était le plus souvent limitée aux membres de la société elle-même. Pour cette raison, le processus était relativement long et géographiquement limité. Ce n'est qu'à partir du développement de la machine à écrire et de la méthode de reproduction associée qu'il a été possible d'obtenir plusieurs copies d'un texte pour les faire circuler en même temps. Cette première forme d'assurance qualité prenait en considération les textes scientifiques.

L'histoire de l'évaluation des institutions d'enseignement et de la recherche est relativement jeune. Au XIX^e siècle, sous l'influence grandissante des pouvoirs publics sur le système d'enseignement, jusque-là ecclésiastique, ont émergé les premières tentatives de faire évaluer la qualité de l'enseignement par des inspecteurs professionnels et selon des normes publiques. C'était avant tout pour vérifier si les fonds mis à disposition par le Parlement étaient investis à bon escient et si les différentes écoles respectaient les normes prédéfinies.

L'évaluation de la recherche n'est devenue pertinente qu'à partir du XX^e siècle, avec l'émergence de grands projets dans le domaine de la technologie et de la politique sociale. Le « New Deal » de Franklin Roosevelt et le développement de la bombe atomique américaine dans le cadre du Projet Manhattan avaient mobilisé des sommes financières colossales, destinées à remplir certains objectifs technologiques et politiques. D'où la nécessité d'un suivi scientifique et d'une évaluation de ces entreprises importantes. Cela a abouti au domaine de l'évaluation qui est devenu de plus en plus professionnalisé et constitue depuis (selon le chercheur en évaluation Peter Dahler-Larsen) un « rituel » à travers lequel sont mises en application certaines normes sociales.⁴ Depuis les années 1980, le sujet de l'évaluation a énormément gagné en importance avec l'introduction de méthodes de contrôle du secteur privé dans la fonction publique, dans le cadre de la nouvelle gestion publique, ainsi qu'à travers l'autonomie grandissante des universités. La nouvelle gestion publique prône entre autres la séparation entre le contrôle et les opérations, de sorte que les indicateurs prennent une importance croissante. En revanche, l'autonomie a entraîné une responsabilisation accrue des institutions publiques et des exigences de transparence et de reddition de comptes qui englobe non seulement la mise en évidence des performances de la recherche, mais également la mise en place et le fonctionnement d'un système d'assurance qualité. Aujourd'hui, les évaluations sont intégrées dans les institutions scientifiques financées par l'État et accompagnent des projets et carrières scientifiques.

⁴ Dahler-Larsen, P. (2011). *The Evaluation Society*. Stanford University Press: Stanford.

2.2 Une critique croissante des systèmes de mesure conventionnels

En plus du processus d'examen par les pairs introduit depuis les débuts de l'évaluation, des méthodes métriques se sont développées et ont gagné en importance. Elles mesurent notamment l'impact des textes scientifiques, défini en fonction du nombre de citations d'une publication. De tels indicateurs sont populaires parce qu'ils prétendent pouvoir exprimer le succès non seulement en chiffres, mais permettent aussi la comparaison de différentes productions de la recherche. Le plus connu est le facteur appelé Journal Impact Factor (JIF). Il a été développé dans les années 1950 par le sociologue américain Eugene Garfield dans le but de donner aux bibliothécaires la possibilité de mieux apprécier l'importance d'une publication. Ce facteur indique la fréquence moyenne avec laquelle un article d'une revue donnée a été cité durant les deux dernières années. Comme Eugene Garfield le souligne lui-même à plusieurs reprises, le JIF ne sert pas à évaluer la qualité d'une publication donnée.⁵

Toutefois, ce facteur a été érigé de plus en plus en mesure de la productivité scientifique, associé à d'autres indicateurs quantitatifs, apparus plus tard, tels que l'indice H (d'après son concepteur Jorge E. Hirsch) qui mesure le rapport entre la productivité et la réception scientifique.⁶ En outre, les chercheurs ont été constamment encouragés à publier dans les revues les plus prestigieuses possibles de leurs disciplines respectives, indépendamment de la pertinence de ce choix au plan du contenu.

Ces dernières années, les systèmes d'évaluation basés sur des indicateurs sont de plus en plus critiqués. Ici il faut mentionner la déclaration «DORA» (The San Francisco Declaration on Research Assessment) de la Société américaine de biologie cellulaire. Elle a été adoptée par la société lors de sa réunion annuelle à San Francisco en décembre 2012.⁷ Dans le cadre du manifeste, l'utilisation inflationniste du Journal Impact Factor et d'autres a été critiquée et un système d'évaluation plus différencié a été proposé. En Suisse, DORA a été signée, parmi d'autres, par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, swissuniversities et plusieurs universités suisses. Différents recteurs ont signé cette déclaration personnellement.

Divers chercheurs de renom dans le domaine de l'évaluation ont publié en 2015 dans la revue Nature une déclaration supplémentaire, appelée le «Manifeste de Leiden».⁸ Dans ce manifeste, les auteurs constatent une mauvaise utilisation croissante des indicateurs pour mesurer la productivité scientifique et la qualité de la recherche :

«As scientometricians, social scientists and research administrators, we have watched with increasing alarm the pervasive misapplication of indicators to the evaluation of scientific performance.»⁹

Les auteurs répondent en formulant dix principes qu'il faut observer lors de la manipulation des indicateurs. En font partie l'exigence que les mesures quantitatives ne doivent pas remplacer mais compléter l'évaluation par des experts, la prise en considération des particularités locales (dont les langues) et disciplinaires ainsi que la nécessité que tout le processus de recherche soit conçu de manière transparente et facile à comprendre.

Tandis que la déclaration DORA dépend encore fortement des sciences naturelles, le Manifeste de Leiden couvre tous les domaines scientifiques. Le programme COST a également abouti à une importante déclaration de principes s'adressant particulièrement aux sciences humaines et sociales. En mai 2017, l'action COST ENRESSH (European Network for Research Evaluation in the Social Sciences and Humanities) a publié un document sous le titre «Challenges of the evaluation of social sciences and humanities research (SSH)»¹⁰ dans lequel est entre autres exigé que, dans le cadre des processus d'évaluation, la diversité

5 Garfield E. (2006). «The history and meaning of the journal impact factor». *The Journal of the American Medical Association*, 295: 90-93.

6 L'indice H a été développé en 2005 par le physicien Jorge E. Hirsch et est censé mesurer le succès d'un scientifique en lien avec ses publications. Une valeur d'indice de 5 signifie par exemple qu'au moins cinq de ses publications ont été citées cinq fois. Cf.: Hirsch, J. E. «An Index to Quantify an Individual's Scientific Research Output.» *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 102.46 (2005): 16569-16572.

7 www.ascb.org/dora/

8 www.leidenmanifesto.org/

9 www.nature.com/news/bibliometrics-the-leiden-manifesto-for-research-metrics-1.17351

10 <http://enressh.eu/challenges-of-the-evaluation-of-social-sciences-and-humanities-research-ssh/>

de la recherche en sciences humaines et sociales soit reconnue, tant au niveau de l'impact social, qu'au niveau des formes différentes du résultat de la recherche. L'objectif de l'action COST est de promouvoir la mise en réseau scientifique au niveau européen. Plusieurs participants au programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» sont actifs dans le cadre de cette action COST.

Des considérations fondamentales concernant la question d'une évaluation pertinente de la recherche ont également été élaborées en Suisse. Le Conseil suisse de la science a publié en 2013 dix thèses¹¹ sous le titre «La mesure du rendement et de l'assurance qualité dans les sciences. Une utilisation ciblée et sensée de la mesure du rendement et de l'évaluation dans les sciences.»

11 www.swir.ch/images/stories/pdf/de/SWTR_Schrift_3_2013_D_2_Auflage_Qualitaetssicherung_web.pdf

Celles-ci comprenaient, entre autres, le fait que les évaluations visent avant tout un effet d'apprentissage et ne devraient donc pas avoir une influence automatique sur la répartition des ressources, que la motivation intrinsèque des chercheurs devrait être protégée contre les interventions de contrôle et que les évaluations font partie d'une culture d'habilitation. Le Conseil de la Science parle ici d'une «utilisation méthodologique, déterminée et rationnelle de la mesure du rendement et de l'évaluation dans les sciences».¹²

12 Ibid. p. 7.

Pour l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) qui représente soixante sociétés de discipline du domaine des sciences humaines et sociales, l'évaluation de la performance et de la qualité constitue également un champ thématique dans lequel elle a été active pendant les dernières années. Pour cela, elle a interrogé ses sociétés membres concernant les discours sur la qualité et les critères au sein de leurs disciplines. En 2016, l'ASSH a publié un rapport dans lequel elle transmet les différentes positions des sociétés de disciplines, tout en ajoutant une référence au programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» avec lequel existait une coopération étroite. Sous le titre «Qualitäts- und Leistungsbeurteilung in den Geistes- und Sozialwissenschaften: Prinzipien, Ansätze und Verfahren: Ein Synthesebericht und Stellungnahmen aus den Fachgesellschaften der SAGW. Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften. Bern»¹³ l'ASSH a proposé une image diversifiée des approches au sujet de la qualité dans les différentes disciplines. Il s'est avéré que les disciplines plus petites et à envergure transdisciplinaire avaient un intérêt particulier à présenter des critères de qualité propre à leur discipline. Cela montre que les discussions sur la qualité peuvent servir à renforcer l'identité et le profil d'une discipline.

13 www.sagw.ch/quali

2.3 Les particularités des sciences humaines et sociales

Le rapport entre les sciences humaines et sociales d'un côté et les sciences naturelles de l'autre est constamment discuté et redéfini depuis que ces deux termes existent. On connaît surtout la distinction faite par le philosophe Wilhelm Dilthey qui comprend les sciences humaines comme des sciences de la compréhension et de l'interprétation et les sciences naturelles comme sciences explicatives.¹⁴ La frontière entre les cultures scientifiques reste cependant perméable. Même les sciences dites exactes sont toujours tributaires d'interprétations linguistiques. Parallèlement, les sciences humaines et sociales se confrontent aux réalités empiriques. Même au sein de certaines disciplines, des différences importantes existent. Par exemple, la neuropsychologie dans de nombreux cas ne se distingue pas de la neurobiologie au niveau de son objet d'étude, de la méthodologie et de la communication des résultats de recherche dans les revues scientifiques. Pourtant la psychologie, à laquelle elle est aussi rattachée, est considérée comme faisant partie des sciences humaines et sociales. En revanche, les mathématiques, en tant que science «exacte», se rangent d'un point de vue

14 Dilthey, W. (1910). *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften*. Berlin: Kgl. Akad. d. Wiss.

structurel du côté des sciences naturelles, tout en ayant des rapports étroits avec la philosophie. Souvent, les différences culturelles jouent un rôle : tandis que, dans les espaces germanophones, la géographie est enseignée dans les facultés de sciences naturelles, elle est considérée comme une science sociale dans la culture francophone. Des matières telles que l'informatique et l'ingénierie appartiennent de façon plus évidente aux sciences naturelles, cependant, mais ne partagent pas la priorité donnée aux articles, préférant la publication de comptes rendus de conférences, brevets ou codes. À cela s'ajoutent les « humanités numériques ou digitales », dont les questions techniques sont de plus en plus à l'ordre du jour, même dans les disciplines de sciences humaines, et dans ce cas, les normes d'évaluation des sciences humaines « classiques » vont de pair avec celles des sciences technologiques.

Mais les délimitations ne sont pas toujours simples à appliquer. Dans la pratique de la recherche, il est possible d'identifier des points communs entre les sciences humaines et sociales, qui sont pertinents dans le cadre des procédures d'évaluation et rendent une approche commune logique. Les points communs suivants peuvent être mis en avant¹⁵ :

a) Les formes de publication : en plus des articles publiés dans des revues, de nombreuses disciplines mettent les monographies au centre de l'intérêt scientifique. Indépendamment de la pertinence discutable des méthodes d'évaluation orientées sur les productions quantitatives, il n'est pas possible, dans les sciences humaines et sociales, de se référer aux indicateurs basés sur les bases de données des citations puisque les banques de données conventionnelles telles que Web of Science de Thomson Reuters ou Scopus de Elsevier ne présentent que des citations individuelles dans des journaux et certains livres anglophones et ne couvrent donc pas une grande partie de la production scientifique dans les sciences humaines et sociales. Dans la plupart des sciences humaines et en partie dans les sciences sociales, les monographies sont des formes de publication qui promettent le plus grand gain en réputation et qui diffusent les résultats de la recherche les plus importants.

b) Langue : de nombreuses contributions ne sont pas publiées en anglais mais dans d'autres langues. Dans les sciences naturelles, l'anglais est devenu, dans la plupart des disciplines, une langue véhiculaire. Cela n'est pas le cas pour les sciences sociales et encore moins pour les sciences humaines. Non seulement dans les sciences philologiques, comme la romanistique ou la philologie germanique, où les communautés échangent surtout dans la langue qui caractérise la discipline. Partout où une utilisation précise de la langue est requise, il va de soi pour les chercheurs d'échanger dans les langues qu'ils maîtrisent le mieux. En outre, un transfert des résultats de recherche vers le public n'a de sens que s'il est en mesure de les comprendre.

c) Temps : compte tenu de la dimension d'un projet de livre, l'écriture et la publication de monographies prennent généralement plus de temps que les publications d'articles. De plus, la réception peut s'étaler sur une période bien plus longue et n'est pas toujours linéaire. Il est tout à fait possible qu'un texte passe inaperçu sur une longue période avant de réapparaître dans la conscience. Les publications dans les sciences humaines et sociales servent non seulement à transmettre des savoirs nouveaux (qui sont vite doublés par des publications ultérieures), mais ils transmettent des savoirs, réflexions et connaissances qui s'introduisent dans un débat où ils peuvent toujours s'introduire dans un débat actuel.

d) Pratiques de citation : dans les sciences humaines et sociales, la tendance est de moins citer par rapport aux sciences naturelles, ce qui ne veut pas dire que les textes concernés ne sont pas lus. Cependant, cette lecture ne se retrouve pas forcément dans le cadre d'une citation directe. En outre, les publications en sciences humaines et sociales sont à leur tour publiées dans des livres et non dans des revues indiquées dans les bases de données de citations, ce qui rend impossible de mesurer les citations tout court.

¹⁵ Sur les particularités des sciences humaines et sociales, voir : Hellqvist, B. (2010). «Referencing in the humanities and its implications for citation analysis». *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 61 (2), 310–318; Huang, M. H., & Chang, Y. W. (2008). «Characteristics of research output in social sciences and humanities: From a research evaluation perspective». *Journal of the Association for Information Science and Technology*, 59(11), 1819–1828.

Toutes ces particularités nécessitent des méthodes adaptées à cette culture de recherche spécifique, abordant l'ensemble de la qualité de recherche et ne se focalisant pas uniquement sur des résultats de recherche isolés. Le programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» se situe donc dans la perspective d'une étude de l'évaluation de la recherche internationale et interdisciplinaire qui reconnaît les particularités des SSH et obtient des résultats, mène des débats, potentiellement intéressants pour les autres domaines scientifiques.

3 Le système universitaire suisse

Le système des hautes écoles se distingue par une différenciation significative entre les différentes institutions de l'enseignement supérieur.¹⁶ Au niveau des institutions universitaires, on trouve dix universités cantonales et deux hautes écoles polytechniques fédérales. La plupart de ces universités cantonales sont des universités généralistes, tandis que les universités de Saint-Gall, Lucerne et Neuchâtel se concentrent en premier lieu sur les sciences humaines et sociales. En même temps, on trouve dans une moindre mesure des sciences humaines et sociales dans les hautes écoles polytechniques fédérales (EPF). En plus des institutions universitaires, il existe au niveau régional sept hautes écoles spécialisées et quatorze hautes écoles pédagogiques¹⁷. Ces deux derniers types sont essentiellement centrés sur l'enseignement et la recherche appliquée. Ainsi, ce système universitaire reflète la structure fédérale du pays avec une position forte des cantons d'implantation des universités, qui se fonde sur différents intérêts d'ordre politique, social, culturel et financier. En même temps, une influence croissante de la Confédération dans le financement devient perceptible. Contrairement à d'autres pays, la majeure partie des recherches est menée dans les hautes écoles, et les institutions de recherche indépendantes ne jouent qu'un rôle secondaire.

La nouvelle Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), entrée en vigueur en 2015, a refondé le paysage suisse des hautes écoles en mettant sous le même toit tous les types d'institutions. Au-delà des effets au niveau des modalités de financement, cette loi a introduit une accréditation obligatoire pour toutes les hautes écoles, introduisant des nouvelles exigences en matière d'évaluation. Parallèlement, la Suisse a été le premier pays au niveau mondial à inscrire dans la Constitution une obligation de l'évaluation.

Les évaluations à différents niveaux deviennent donc une pratique courante dans les hautes écoles suisses. Pour autant, compte tenu de la complexité du système de financement et de gouvernance et la différenciation significative des différents types de haute école, il reste difficile de mettre en place une évaluation commune de la recherche comme c'est le cas dans les pays où la centralisation est plus forte. En revanche, cela permet de développer des méthodes différentes et partager les expériences. Développer des nouvelles approches et mutualiser les expériences sont au cœur des programmes présentés dans cette publication.

Évaluation et qualité

Les questions d'évaluation sont naturellement indissociables de celles de qualité qui ont pris une place croissante dans le paysage européen de l'enseignement supérieur. Il est devenu nécessaire d'articuler ces deux notions qui se recoupent sans se superposer.

L'introduction de la notion de qualité en tant que démarche institutionnelle dans l'enseignement supérieur européen est postérieure à la mise en place d'évaluations et date des années 1990, avec notamment la création de la QAA (Quality Assurance Agency) en Grande Bretagne qui a joué un rôle de pionnière.

La montée en puissance des exigences en matière de qualité est le résultat d'influences multiples. Un des éléments principaux est certainement le processus d'autonomisation des universités qui, à des degrés divers, a gagné la majorité des pays européens. Cette autonomisation va de pair avec une responsabilisation plus importante des institutions et une exigence accrue de transparence et d'« accountability ». Dans de nombreux cas, les autorités de tutelle financent de façon équivalente les établissements mais ont une influence réduite sur la gouvernance et les opérations. Elles ont donc besoin d'être rassurées quant à la bonne utilisation des fonds, le plus souvent, publics. Le développement du New Public Ma-

¹⁶ Pour une vue d'ensemble cf. www.sbf.admin.ch/dam/sbf/de/dokumente/2017/01/hs-f-ch.pdf.download.pdf/HE_dt.pdf

¹⁷ Sont décomptées ici les hautes écoles pédagogiques membres de swissuniversities. Ne sont pas pris en compte les instituts de formation des enseignants intégrés dans une université ou une HES, de même que les institutions apparentées comme l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) ou l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Ces derniers remplissent cependant des missions similaires et participent aux réunions de la chambre des HEP de swissuniversities.

nagement et la volonté d'efficience confortent cette nécessité. Une autre influence essentielle est la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) dont un des moteurs est la mise en place du processus de Bologne qui vise, notamment, à harmoniser les conditions d'admissions et d'attributions de crédits ainsi que les titres délivrés afin de favoriser la mobilité académique et professionnelle. Dès 1999, la déclaration de Bologne, incluait la qualité comme élément central de cette construction de l'EEES («A European dimension in Quality Assurance, with comparable criteria and methods»). La globalisation de l'enseignement supérieur et la concurrence croissante ont également exercé une pression en matière de qualité.

C'est ainsi que la notion et les pratiques liées à la qualité ont progressivement été intégrées dans les institutions d'enseignement supérieur, au gré des modifications législatives introduites par les différents pays et la création d'agences qualité destinées à procéder aux évaluations.

Au départ les procédures qualités étaient essentiellement externes et contrôlaient assez en détail les activités de l'institution qui devaient mettre à disposition le matériel requis pour effectuer ce contrôle. Dans un deuxième temps, un mouvement a été amorcé pour donner plus de responsabilité aux institutions dans l'élaboration et la mise en œuvre de démarches qualité. Ceci était cohérent avec la logique d'autonomie déjà évoquée et correspondait aux attentes des gouvernements. En effet, à plusieurs reprises dès 2003 (rencontre de Berlin) les déclarations des ministres de l'éducation des pays signataires de la convention/accord de Bologne ont souligné avec force et clarté la responsabilité première des institutions dans l'assurance qualité.

La mise en place concertée de standards européens (ESG) par les différents groupes d'acteurs (agences qualité, institutions d'enseignement supérieurs, étudiants et dans un deuxième temps entreprises et syndicats) a concrétisé ce mouvement de l'extérieur vers l'intérieur.

«La montée en puissance des exigences en matière de qualité est le résultat d'influences multiples. Un des éléments principaux est certainement le processus d'autonomisation des universités qui, à des degrés divers, a gagné la majorité des pays européens.»

Ce mouvement de l'extérieur vers l'intérieur s'est accompagné du développement de la notion de culture qualité afin de favoriser une réelle appropriation de ces démarches par la communauté. En effet, les premières tentatives en matière d'assurance qualité s'inspiraient naturellement beaucoup des approches utilisées dans l'industrie et les services, mais ces approches étaient loin d'être concluantes dans le monde académique. D'une part elles s'appliquaient surtout à des processus dans lesquels il est relativement aisé d'établir des relations de causalité, ce qui n'est pas facile à faire dans l'enseignement et la recherche. D'autre part les notions comme «zéro défaut» ou la satisfaction des besoins des clients faisaient difficilement sens dans le contexte de l'enseignement supérieur et incitaient au rejet par la communauté académique. Par ailleurs l'efficacité médiocre des procédures utilisées constituait un frein supplémentaire de même que l'idée que la qualité se résumait à mettre en place des procédures, garantissant essentiellement la constance. Définition qui ne rendait pas compte de la complexité des mécanismes en jeu et des ambitions institutionnelles.

La question de la définition de la qualité a fait l'objet de nombreux et longs débats jusqu'à ce que la conclusion s'impose : il n'est pas possible d'aboutir à une définition unique, universellement acceptée de la qualité. Actuellement il est largement admis que plusieurs définitions, non exclusives d'ailleurs, coexistent. Il semble que la définition de la qualité

comme «Fitness for Purpose» rencontre l'adhésion de 80% au moins des établissements d'enseignement supérieur. C'est ainsi que la qualité n'est pas définie par des normes externes mais se réfère à la mission et aux objectifs de l'institution elle-même. La qualité correspondant ainsi à l'atteinte des objectifs définis. Cette conception est parfaitement compatible avec l'approche de swissuniversities et son Swiss way to quality qui souligne le poids de la stratégie et des objectifs institutionnels.

La difficulté d'appliquer les modèles industriels ainsi que la nécessité de s'approprier les démarches qualité ont conduit au développement de la notion de culture qualité. Bien que cette expression ne soit pas exempte d'ambiguïté, elle souligne l'intégration de la qualité dans la culture institutionnelle et met en avant la responsabilité collective. Ainsi que l'exprimait l'European University Association (EUA) en 2006, il s'agit de concevoir la « qualité en tant que valeur partagée et responsabilité collective de toute la communauté incluant étudiants et personnel administratif »¹⁸ L'enjeu est donc de faire adhérer la communauté à cette volonté de recherche collective d'améliorations (définition de la qualité en tant que valeur institutionnelle). En effet, toute culture repose sur des valeurs et suppose un minimum d'adhésion des acteurs institutionnels à ces valeurs. La qualité doit de ce fait prendre en compte les attentes et les représentations des parties prenantes, notamment des académiques pour la mise en place de démarches qualité. C'est pourquoi il est pertinent de laisser une marge de manœuvre aux institutions. C'est d'ailleurs ce que prévoit la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur en suisse (LEHE).¹⁹ En effet si cette loi exige une accréditation des institutions, il est important de souligner que d'une part cette accréditation repose pour une large part sur les mécanismes d'assurance qualité de la haute école.²⁰ D'autre part, si chaque haute école est tenue de mettre en place un système interne d'assurance qualité, elle peut le définir et le mettre en œuvre en fonction de son contexte et de ses valeurs, pour autant que ce système englobe les différents domaines spécifiés dans la loi et déclinés sous forme de standards. Les modalités définies au niveau européen se focalisent sur l'enseignement, la recherche étant le plus souvent évaluée par le biais des financements externes et les « peer reviews » des publications. La Suisse se distingue en la matière puisqu'elle englobe la recherche et la troisième mission des hautes écoles dans les domaines à inclure dans le système qualité. Il est important de relever que si l'institution doit intégrer l'évaluation de la recherche dans son système qualité, elle a la possibilité de définir la façon dont elle veut le faire afin que cela soit pertinent dans son contexte et acceptable par la communauté. Les réflexions présentées dans cette publication sur des alternatives aux évaluations de la recherche ont donc toute leur place dans ce nouveau paysage suisse de l'enseignement supérieur. Et ce d'autant plus que le système mis en place vise au moins autant l'amélioration que le contrôle (cf. standards qualité dans les Directives accréditation)²¹.

Une culture, des cultures qualité

Dans un premier temps le concept de culture qualité a émergé en réaction aux approches trop bureaucratiques et reposait sur l'idée que la qualité, sous-entendu la recherche collective d'améliorations, devait faire partie des valeurs institutionnelles au même titre que le respect, l'intégrité académique ou toute autre valeur fondatrice de l'institution. Toutefois il est utile de relever que tous les processus attachés au concept qualité (planifications, évaluations, améliorations etc.) s'inscrivent eux-mêmes dans une culture organisationnelle définie par les valeurs prioritaires sur lesquelles ils reposent telles que réflexivité, communication ou participation. Ces différentes valeurs constituent la culture qualité conçue alors comme une sous-culture de la culture organisationnelle.

À chaque ensemble de valeurs va correspondre une culture différente. Elles différeront par ce qui est valorisé: contrôle ou développement? Spécialisation de certaines personnes

18 EUA. (2006). Quality Culture in European Universities: A Bottom-Up Approach. EUA, p. 6.

19 www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20070429/index.html

20 cf. Directives art.9 al 1.

21 www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20151363/index.html

impliquées dans la qualité ou appropriation par le plus grand nombre ? Conformité ou adaptation ? Et ainsi de suite. Par exemple, dans une université, les processus qualité sont réalisés par des spécialistes qui essaient de contrôler la conformité des processus alors qu'une autre université va privilégier l'appropriation par une large majorité et des processus créatifs. Les deux institutions ont bien une culture qualité, mais, à l'évidence, il ne s'agit pas de la même culture.

En d'autres termes, il y a toujours une culture qualité, la question est de savoir quelles sont les valeurs qui la caractérisent ? Sont-elles explicites ? Sont-elles cohérentes avec les priorités de l'institution ? À ce stade il semble pertinent et utile de mentionner les principes issus du programme « Performances de la recherche », car ils constituent autant de priorités susceptibles de contribuer à la culture qualité de l'institution et créer les conditions d'une évaluation constructive de la recherche.

Afin d'intégrer les processus d'évaluations dans la culture qualité de l'institution, il apparaît, qu'idéalement, les politiques et pratiques d'évaluations devraient s'intégrer dans le concept qualité de l'institution. Ceci permettrait d'articuler de façon cohérente évaluation et qualité.

4 Le programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»

4.1 Historique du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»

Comme mentionné au début, la Conférence des recteurs des universités suisses a décidé en 2005 de lancer un programme encourageant des formes appropriées pour la valorisation de la recherche dans les sciences humaines et sociales. L'objectif est d'élaborer de nouvelles perspectives en matière d'évaluation de la qualité et la diversité de la recherche et que celles-ci soient utilisables de manière constructive pour les procédures d'évaluation et des processus de décision stratégiques. En même temps, elles devraient renforcer la compétence au sein des institutions elles-mêmes, afin qu'elles puissent être adaptées et applicables à chaque institution. À la suite d'un processus de sélection, trois projets ont été retenus et financés sur une période de quatre ans.

Projets des programmes «Mesurer la performance de la recherche» et «Mesurer les Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»

Projets 2007-2011 (Les titres des projets et initiatives sont dans la langue originale)	Institution responsable	Institutions partenaires	Personnes impliquées
Entwicklung und Erprobung von Qualitätskriterien für die Forschung in den Geisteswissenschaften am Beispiel der Literaturwissenschaften und der Kunstgeschichte	Université de Zurich	Université de Bâle	Prof. Dr Hans-Dieter Daniel Sven Hug Prof. Dr Martin Lengwiler Dr Michael Ochsner Dr John Bendix
Décrire et mesurer la fécondité de la recherche en sciences humaines et sociales	Université de Neuchâtel	Université de Lausanne, Université de la Suisse italienne	Prof. Dr Jean-François Perret Prof. Dr Edo Poglia Philippe Sormani Alain Bovet Alaric Kohler
Measuring Research Output in Communication Sciences and Educational Sciences between international benchmarks, cultural differences and social relevance	Université de Fribourg Université de la Suisse italienne	Université de Berne, Université de Zurich	Prof. Dr Diana Ingenhoff Prof. Dr Benedetto Lepori Dr Daniela de Filippo Dr Désirée Donzallaz Dr Ingrid Hove Dr Carole Probst

Fondé sur l'expérience de ces trois projets, un autre programme a été lancé en 2013 sous le nom «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» qui, avec des projets plus nombreux et plus restreints, a prolongé les projets précédents en généralisant les questionnements (surtout la question de l'impact de la recherche) et en incluant des disciplines supplémentaires. L'objectif déclaré du programme était d'orienter encore davantage les résultats élaborés au cours des programmes précédents vers les différentes disciplines et de trouver des moyens de rendre fructueux pour l'évaluation le sujet de l'impact social de la recherche, dont l'importance est grandissante. Par ailleurs, deux projets

dans le cadre du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» ont traité la question des options dont on dispose pour le recueil des données de recherche dans les sciences humaines et sociales et tenter de savoir dans quelle mesure les indicateurs, qui visent l'impact de la recherche sur les médias sociaux, obtiennent des résultats utiles. Puisque les mesures, au sens strict, n'occupaient plus une place centrale, le terme «mesurer» a été abandonné pour ce deuxième programme. En outre, les projets étaient désignés officiellement comme «initiatives», afin de les délimiter des projets de recherche classiques et pour indiquer que les différents projets représentent des initiatives qui sont issues du programme précédent.

Initiatives 2013-2016 (Les titres des projets et initiatives sont dans la langue originale)	Institution responsable	Personnes impliquées
Developing indicators for the usage of research in Communication Sciences. Testing the productive interactions approach	Université de Fribourg/Université de la Suisse italienne	Prof. Dr Diana Ingenhoff Dr Alexander Buhmann Prof. Dr Benedetto Lepori Dr Michael Wise
Der Wertbeitrag betriebswirtschaftlicher Forschung in Praxis und Gesellschaft	Université de Saint-Gall	Prof. Dr Miriam Meckel Prof. Dr Christian Pieter Hoffmann
Scientometrics 2.0: Wissenschaftliche Reputation und Vernetzung	Université de Saint-Gall	Prof. Dr Miriam Meckel Prof. Dr Christian Pieter Hoffmann
Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft in der Schweiz und in Europa	Université de Berne/ Université de Genève	Première phase du projet Suisse (Universités de Berne et de Genève): Dr Fabian Amschwand Karin Byland Prof. Dr Alexandre Flückiger Eva Herrmann Prof. Dr Andreas Lienhard Martin Schmied Prof. Dr Thierry Tanquerel Deuxième phase du projet Europe (Universités de Berne et de Tilburg [Pays-Bas]): Prof. Dr Andreas Lienhard Prof. Dr Rob van Gestel Karin Byland Martin Schmied Sabine Senn
Ressourcen-basiertes Instrument zur Abbildung geisteswissenschaftlicher Forschung am Beispiel der Theologie	Université de Lucerne/ Université de Berne/ Université de Fribourg	Dr Désirée Donzallaz Dr Silvia Martens Dr Wolfgang Schatz
Cartographier les réseaux de recherche. Interactions et partenariats en sciences humaines et sociales	Université de Neuchâtel	Dr Thomas Kadelbach Prof. Dr Jean-François Perret Joanna Domingos Dilek Harmanci
Standardisierung von Forschungsinformationen an Schweizer universitären Hochschulen	Université de Bâle	Dr Sonia Ackermann Krzemnicki Jürg Friedli Dr Bernd Hägele Prof. Dr Benedetto Lepori Dr Martin Meier

Projets d'implémentation

Les programmes ne visent pas à contraindre les différentes institutions à mettre en œuvre leurs résultats mais à offrir un éventail de bonnes pratiques. Non seulement les fondements juridiques d'une telle obligation manquent, mais de plus, ce serait contraire à l'objectif déclaré des deux programmes de la CRUS de soutenir les universités dans le développement de procédures adaptées aux besoins de leurs institutions. Ainsi, il appartient aux différentes universités d'implémenter ou non les résultats au sein de leurs institutions. Afin d'encourager l'implémentation des projets, le programme a soutenu la mise en œuvre de projets d'implémentation sur une période d'un an. Huit universités suisses ont saisi cette possibilité et implémenté les résultats du programme au sein de leur institution. Le financement des différents projets d'implémentation a été limité à 100 000 Francs. Il n'était donc pas question de développer de nouveaux systèmes, mais davantage d'examiner de façon concrète les possibilités d'intégrer les résultats des programmes dans la pratique des universités.

Titre du projet d'implémentation (Les titres des projets et initiatives sont dans la langue originale)	Institution responsable	Personnes impliquées
Workshop for emerging researchers from universities in Switzerland and members of LERU universities in Europe	Université de Genève	Dillini Silvie Jeanneret Dr Laure Ogniois
Theologische Forschung im Kontext der Geistes- und Sozialwissenschaften. Instrumente zur Dynamisierung der Forschungserträge ad intra und ad extra im Horizont der Nachwuchsförderung	Université de Fribourg	Prof. Dr Barbara Hallensleben Sabina Ingold Stefan Constantinescu
Analyse détaillée des réseaux de collaboration et de partenariat de la recherche en SHS	Université de Lausanne	Dr Claire Arnold Alexandra Bumbaru
Implementation of a system of indicators and of performance measurement for the Università della Svizzera italiana	Université de la Suisse italienne	Dr Barbara Antonioli-Mantegazzini Prof. Dr Benedetto Lepori
Implementation Project «Scientometrics 2.0»	Université de Saint-Gall	Prof. Dr Christian Hoffmann
Evaluation descriptive des activités de recherche en SHS. Expériences pilotes d'implémentation	Université de Neuchâtel	Dr Thomas Kadelbach Joanna Domingos Dilek Harmanci
Application of Bottom-up Criteria in the Assessment of Grant Proposals of Junior Researchers	Université de Zurich	Prof. Dr Hans-Dieter Daniel Sven Hug Dr Michael Ochsner
Software application to analyse and visualise research output in the humanities and social sciences	Université de Lucerne	Dr Silvia Martens Dr Wolfgang Schatz

4.2 Accompagnement du programme

En plus de l'élaboration de méthodes pour la visibilité de la recherche en sciences humaines et sociales, le programme visait également à renforcer la compétence bibliométrique dans les universités suisses. Pour cela, des postes de spécialistes en bibliométrie et évaluation de la recherche ont été cofinancés par le programme et les universités dans le but de les pérenniser après l'épuisement du financement du programme.

Ces spécialistes se sont rencontrés avec les responsables des différents projets dans le cadre d'un réseau. Ce réseau s'est réuni trimestriellement et était responsable du conseil collégial pour les différents projets, mais en principe aussi pour l'évaluation de la recherche dans les universités. Par ailleurs, des intervenants extérieurs étaient invités à ces réunions dans le but de faire connaître plus largement les résultats du programme. Le domaine exigeant de l'évaluation de la recherche, tant au niveau des méthodes qualitatives que quantitatives, nécessite une grande expertise aussi bien en évaluation, que dans la compréhension des défis auxquels les chercheurs sont confrontés. L'un des objectifs du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » était de renforcer cette expertise. En outre, dans le cadre du programme, des postes d'experts avaient été financés dans toutes les universités suisses, dans le but d'ancrer ces postes également au-delà de la fin du programme.

Réseau des experts du programme

Université	Personne responsable
Université de Bâle	Prof. Dr Edwin Constable, Dr Bernd Hägele, Dr Katharina von Bülow
Université de Berne	Jürg Friedli, Dr Martin Meier
Université de Fribourg	Dr Désirée Donzallaz Schnyder, Dr Ingrid Hove, Dr Sabine Morand, Prof. Barbara Hallensleben
Université de Genève	Dr Laure Ognois
Université de Lausanne	Dr Claire Arnold, Dr Judith Czellar, Prof. Dr Jacques Lanarès
Université de Lucerne	Dr Silvia Martens
Université de Neuchâtel	Dr Thomas Kadelbach., Prof. Dr Jean-François Perret
Université de Saint-Gall	Ruedi Lindegger
Université de la Suisse italienne	Prof. Dr Benedetto Lepori
Université de Zurich	Anita Klöti, Dr Rita Stöckli
EPF Lausanne	Prof. Benoît Deveaud-Plédran
EPF Zurich	Dr Urs Hugentobler
SEFRI	Isabelle Maye

4.3 Communication des résultats

Les résultats du projet ont été rendus publics, entre autres lors de deux conférences à l'automne 2014 et à l'automne 2016. Ces conférences ont fourni les résultats intermédiaires des différents projets et servaient à la fois à identifier de nouveaux défis tout en les mettant au centre du débat entre les différentes parties prenantes.

Lors de la deuxième conférence internationale du 3 et 4 novembre 2016 à l'université de Berne, dix thèses reflétant la philosophie du programme, sous le titre provisoire « The Swiss way to research Quality », ont été débattus. Ils présentent les bases d'une approche de l'évaluation de la recherche dans les universités, adaptée au système de l'enseignement supérieur suisse. Ces thèses s'inspirent des évaluations en sciences humaines et sociales, mais s'adressent aussi à d'autres disciplines. Dans le cadre de la conférence des recteurs des hautes écoles suisses, ces thèses continuent à être débattus avec l'objectif de fournir des bases pour évaluer la recherche au sein des institutions concernées.

Pour la communication externe et la sauvegarde des résultats du projet, un site Web en trois langues (allemand, français, anglais) a été créé: www.performances-recherche.ch. Les différentes initiatives et les projets d'implémentation avec les données de contact des responsables y sont mentionnés. De plus, une bibliographie détaillée des publications établies dans le cadre des différentes initiatives est disponible. Elle comporte plus de 60 titres.

Le programme a été mené jusqu'au 31 décembre 2014 par la délégation «Qualité» de la CRUS, sous la direction de la rectrice de l'université Neuchâtel, Prof. Dr Martine Rahier. La gestion du projet incombait au secrétariat général de la CRUS sous la responsabilité du Dr Raymond Werlen. La coordination scientifique du programme a été assurée à partir de mai 2014 par le Dr Alexander Hasgall qui a été responsable entre autres pour le développement stratégique et la représentation externe du programme. Depuis le 1^{er} janvier 2015, un comité directeur au sein de la délégation qualité et accréditation de swissuniversities a pris la responsabilité du programme, sous la présidence du vice-recteur de l'université de Lausanne, Prof. Dr Jacques Lanarès. Le programme était rattaché au domaine «politique des hautes écoles» de swissuniversities sous la direction du Dr Axel Marion, en collaboration avec Jaromír Bregy.

4.4 Résultats du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales»

4.4.1 Avant-propos

Ci-après sont présentés les principaux résultats du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales ». La description ne prétend pas être exhaustive, ceci étant impossible compte tenu de l'étendue et de la diversité des sujets traités dans le programme. Il s'agit toutefois de montrer des approches possibles pour rendre visible la qualité et l'efficacité de la recherche, afin d'en retirer des résultats utiles dans le cadre des procédures d'évaluation tout en correspondant aux objectifs stratégiques des institutions de l'enseignement supérieur. La communication et la diffusion des résultats dans toute leur étendue appartiennent aux responsables des initiatives et des projets d'implémentation. Pour les résultats complets, les interlocuteurs restent les responsables des projets.

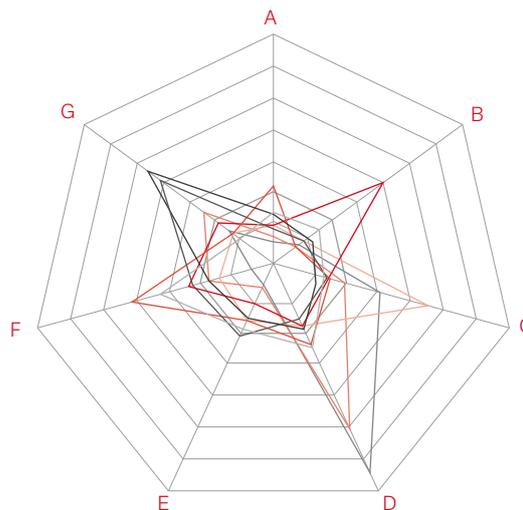
4.4.2 Création de profils institutionnels

Le projet intitulé «Developing indicators for the usage of research in Communication Sciences», qui se consacre à la visualisation des différents profils des institutions universitaires, a été réalisé en collaboration avec l'Université de Fribourg et l'Université de la Suisse italienne et est dérivé du précédent projet «Measuring Research Output in Communication Sciences and Educational Sciences between international benchmarks, cultural differences and social relevance». La présentation de différents profils est due au fait que les universités mettent l'accent sur des missions variées. L'évaluation des différentes activités effectuées par ces universités n'est possible qu'en rapport à ces missions. Cela n'a aucun sens de comparer les activités de recherche d'une institution qui a en charge l'enseignement des étudiants avec celles d'un institut de recherche qui s'occupe que de très peu d'étudiants.

Afin de représenter de manière adéquate les profils scientifiques de la communication dans le cadre de ce projet, les données d'une grande partie des institutions universitaires actives dans ce domaine ont été collectées, avec le concours de la communauté scientifique, pour pouvoir élaborer et présenter graphiquement des profils anonymisés des institutions individuelles (cf. graphique).

- A Average Science
- B Average Teaching BA
- C Average Teaching MA
- D Average Further Education
- E Average Research Teaching
- F Average Transfer Public
- G Average Transfer Private

- Series 1
- Series 2
- Series 3
- Series 4
- Series 5
- Series 6
- Series 7
- Series 8



Profil des hautes écoles dans le contexte des interactions avec différents acteurs.

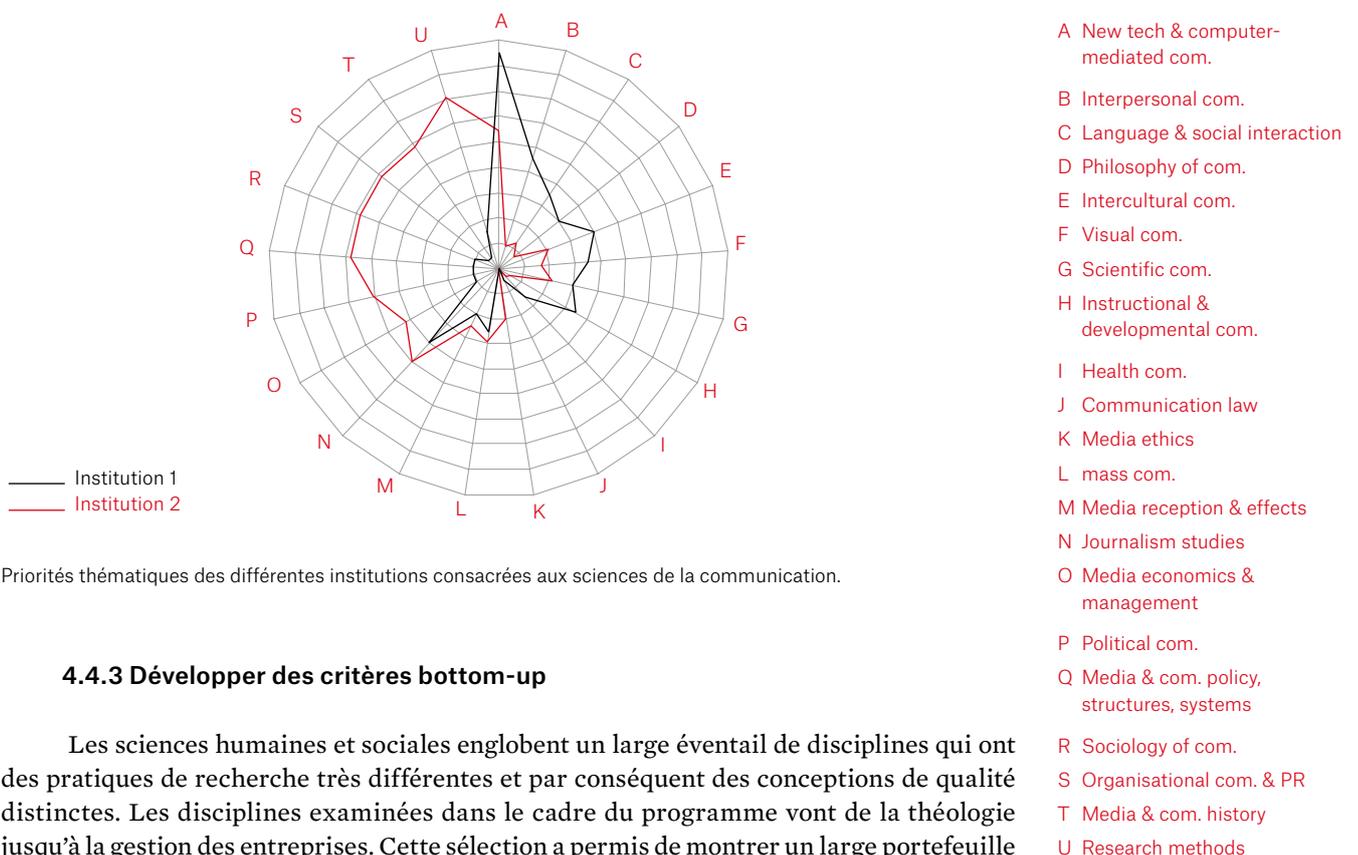
Le résultat a démontré que les institutions suisses actives dans les sciences de la communication se distinguent fortement dans l'établissement de leurs priorités. Tandis que certaines institutions se consacrent essentiellement à l'enseignement et à la promotion de la relève scientifique, d'autres mettent l'accent sur des postes financés par capitalisation externe. Il forme la base d'un inventaire de la discipline des sciences de la communication dans les universités suisses permettant aux responsables des universités de non seulement mettre en rapport leur propre institution avec d'autres, mais également comparer la réalité institutionnelle au profil défini précédemment.

En plus de la présentation des différences structurelles, le projet a également permis d'identifier les priorités thématiques des différentes institutions consacrées aux sciences de la communication (cf. graphique), menant à l'émergence de deux axes prioritaires. D'une part, des institutions qui s'occupent des thèmes classiques des sciences de la communication tels que le journalisme ou la communication politique, d'autre part des institutions qui mettent

l'accent sur des sujets qui ont récemment émergés tels que la communication de la santé ou la communication visuelle et qui examinent ces sujets plutôt de manière interdisciplinaire.

Ces différents profils influencent également la carrière des chercheurs. Alors que les parcours de carrières dans les domaines « traditionnels » sont plutôt classiques et la relève est recrutée sur place en Suisse, les carrières dans les nouveaux domaines ont un caractère plus international, donc de nature s'avèrent plus complexes.

Nous avons constaté un changement considérable des profils de recrutement académique. D'une part, les postes de professeur sont de plus en plus pourvus en prenant pour référence des concours au niveau international, tandis que les carrières de doctorat et post-doctorat sont de plus en plus internes aux départements sur le terrain. Par ailleurs, certains parcours professionnels plus pertinents, car centrés sur l'enseignement et le transfert, sont créés ad hoc pour des personnes locales.



Priorités thématiques des différentes institutions consacrées aux sciences de la communication.

4.4.3 Développer des critères bottom-up

Les sciences humaines et sociales englobent un large éventail de disciplines qui ont des pratiques de recherche très différentes et par conséquent des conceptions de qualité distinctes. Les disciplines examinées dans le cadre du programme vont de la théologie jusqu'à la gestion des entreprises. Cette sélection a permis de montrer un large portefeuille de disciplines différentes. D'autres matières ont été particulièrement prises en compte, telles que la littérature allemande et française, l'histoire de l'art, la communication et le droit. L'objectif des programmes était de dégager des critères de qualité propres à la discipline et utilisés par les chercheurs dans leur pratique quotidienne, et afin de faire ressortir les éléments communs et interdisciplinaires.

Le développement des critères bottom-up amène idéalement à un ensemble de procédures qui, au-delà des positions individuelles, expriment des points de vue communs. C'est seulement ainsi qu'est donnée la plus haute représentativité possible et une acception adéquate dans la communauté scientifique. En revanche, l'obtention d'un consensus ne doit pas faire ignorer les différences de perspectives au sein des disciplines individuelles.

Par ailleurs, il est tout aussi important de motiver les chercheurs eux-mêmes à participer à de telles enquêtes, ce qui, compte tenu de la charge de travail habituelle dans les universités, n'est pas évident. La volonté de participer à de telles initiatives peut aussi être limitée par crainte que les résultats soient exploités contre les intérêts des chercheurs. Il faut donc des processus impliquant un volume de travail réaliste et proportionnée au résultat. De plus, il est important de prévoir assez de temps pour mettre les chercheurs en confiance. Le projet «Qualitätskriterien in den Geisteswissenschaften», qui a fourni des bases méthodologiques pour les initiatives du programme ultérieur, a développé une méthode propre fondée sur la «méthode Delphi», issue des sciences sociales. À partir d'entretiens appelés «Repertory Grid Interviews», une méthode a été mise en œuvre qui fait ressortir spécifiquement les similitudes et les différences entre les différentes disciplines. Le résultat a débouché sur une série de critères pour les différentes disciplines qui étaient testés pour voir s'ils rencontrent un consensus dans la communauté scientifique. (Cf. tableau)

**Critères de qualité pour la recherche dans les sciences humaines:
consensus dans les trois disciplines**

	ELAll Critère faisant consensus dans les études de littérature allemande	ELAng Critère faisant consensus dans les études de littérature anglaise	HA Critère faisant consensus en histoire de l'art
Echange académique	X	X	X
Innovation, originalité	X	X	X
Productivité			
Rigueur	X	X	X
Encouragement de la mémoire culturelle	X	X	X
Reconnaissance		X	
Réflexion, esprit critique	X		X
Continuité, continuation	X		
Impact sur la communauté de recherche	X	X	X
Relation à la société et impact sur celle-ci			
Variété de recherche	X		X
Connection à une autre recherche	X	X	X
Ouverture aux idées et aux personnes	X	X	X
Self-management, indépendance	X	X	
Niveau académique, érudition	X	X	X
Passion, enthousiasme	X	X	X
Vision de la recherche future	X	X	X
Connection entre recherche et enseignement, niveau académique de l'enseignement	X	X	X
Relevance	X		

Il s'est avéré que certains critères rencontrent un consensus dans toutes les matières. Mais ce consensus n'est pas exprimé toujours avec la même force. Tandis que certains critères étaient compris comme étant des garants de qualité dans les trois disciplines, d'autres ne l'étaient que dans deux ou une seule discipline. Ainsi, la cohérence (rigueur) ou l'ouverture aux nouvelles idées est dans les trois champs disciplinaires un important signe de qualité, tandis que, par exemple, l'autonomie du chercheur comme critère de qualité faisait l'objet d'un consensus dans les deux études de la littérature, mais pas en histoire de l'art. Il est intéressant de relever que les critères comme la productivité et l'impact social, placés au centre des procédures d'évaluation, ne font guère de consensus parmi les chercheurs.

Par ailleurs, les chercheurs ont été questionnés pour savoir quels étaient les critères acceptés qui étaient mesurables par des indicateurs. Ici s'est révélée une zone grise quant aux processus d'évaluation fondés sur des indicateurs. Dans un premier temps, des indicateurs quantitatifs ont pu être identifiés seulement pour la moitié des critères acceptés, les autres 50% n'étant ouverts qu'au jugement par les pairs. Les indicateurs quantitatifs ne sont donc pas considérés par la communauté scientifique comme majoritairement significatifs. Pour seulement 4 critères sur 19 des indicateurs ont pu être identifiés dont les chercheurs reconnaissent qu'ils mesurent le critère de façon significative.

Cela permet de résumer : il y a des critères pour la qualité de la recherche qui sont mentionnés de façon interdisciplinaire. Ces critères sont cependant perçus comme étant différemment pertinents. Tous les critères ne sont pas mesurables et une procédure d'évaluation doit tenir compte de la même façon des critères mesurables et de ceux qui ne le sont pas.

Pendant que le projet élaboré de manière collaborative par l'université de Zurich et l'université de Bâle a développé des méthodes de base en comparant différentes disciplines entre elles, deux autres initiatives se sont concentrées sur une discipline, en développant au cours d'échanges intensifs avec la communauté scientifique des critères de qualité spécifiques à cette discipline. Dans la théologie, c'était l'initiative « Ressourcen-basiertes Instrument zur Abbildung geisteswissenschaftlicher Forschung am Beispiel der Theologie » qui a été développée et dirigée en commun par les universités de Fribourg et de Lucerne. Pour la jurisprudence (« Forschungsevaluation in den Rechtswissenschaften »), les travaux ont été placés sous la responsabilité de l'université de Berne (en collaboration avec l'université de Genève).

Ci-après seront rapidement présentés les deux initiatives, ainsi que quelques-uns de leurs résultats importants.

Droit

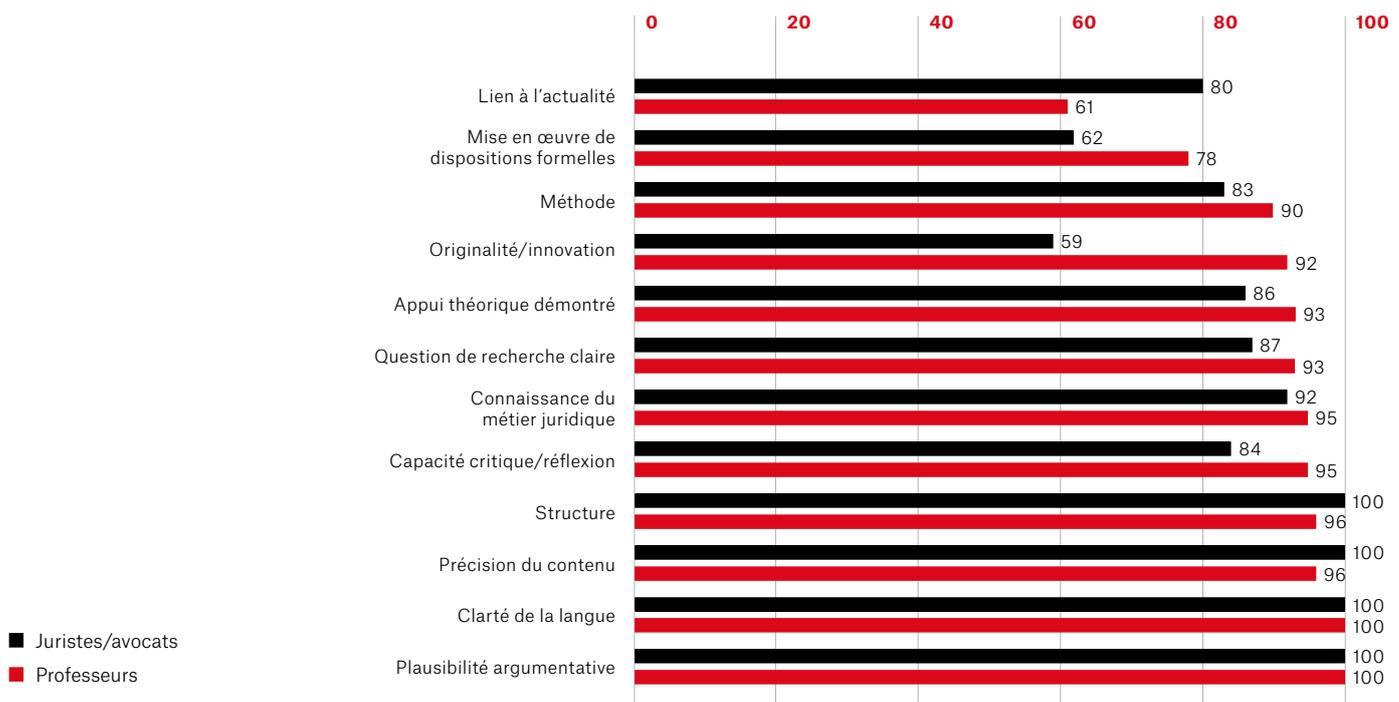
Si l'on considère l'évaluation de la recherche dans son contexte, on observe qu'il existe, notamment en droit, de nombreuses situations d'évaluation formelles ou informelles, individuelles ou institutionnelles, portant sur des produits de recherche ou sur des chercheurs. Les situations suivantes ont été mises en évidence et étudiées :

1. Évaluation de thèses de doctorat ou d'habilitation
2. Évaluation d'un article de recherche en vue de sa publication
3. Évaluation ex ante de projets de recherche (p. ex. en vue de financements)
4. Évaluation ex post de projets de recherche
5. Évaluation de la recherche effectuée par les candidats dans une procédure de nomination
6. Évaluation de produits de recherche en vue de l'octroi d'un prix
7. Évaluation de la recherche produite par une entité académique (p. ex. une faculté)

Dans toutes ces situations existent des pratiques d'évaluation différentes au cours desquelles les méthodes qualitatives sont les plus communes. Il faut noter que la procédure du Double Blind Peer Review (procédure en double aveugle), qui est la norme dans de nombreuses autres disciplines pour évaluer la qualité scientifique d'un texte ou d'un autre produit de recherche, n'est que très rarement appliquée en Suisse. Ce sont plutôt les éditeurs des revues juridiques qui se trouvent devant la tâche de déterminer si telle ou telle contribution sera publiée dans une revue ou non. En même temps, le système de réputation en droit se distingue des autres disciplines.

Certaines caractéristiques particulières de la recherche en droit ont été soulignées. Elles sont liées à la segmentation du droit, aux habitudes de publication, à la méthodologie juridique, à l'absence de frontière claire entre la recherche scientifique et pratique juridique, à la question fondamentale de la langue, au coût comparativement peu élevé de la recherche dans ce domaine, ainsi qu'aux bases de données limitées, avec les restrictions qui en découlent sur les possibilités de recourir à la bibliométrie.

Critères pour l'évaluation des publications dans les sciences juridiques



De plus, il y a entre les deux groupes des exigences différentes quant à un texte scientifique. (Cf. graphique). On note une relative difficulté à tracer la frontière entre les travaux juridiques relevant de la recherche en droit et ceux relevant de la pratique. Il n'est pas du tout inhabituel que les professeurs en droit acceptent des mandats en tant qu'avocats. Et les praticiens (juges ou avocats notamment) effectuent continuellement des «recherches juridiques», sans appartenir à la communauté universitaire. En outre, les avocats en exercice peuvent également influencer le débat scientifique au sein de leur discipline à travers l'activité de publication. Pour cela, il est important pour les praticiens du droit qu'une publication s'occupe des questions importantes de l'actualité. Que cette activité se distingue par une originalité particulière ou non est bien moins important ici. En revanche, les questions mé-

thodologiques sont plus importantes pour les professeurs. En même temps, certains critères semblent être valables universellement. Outre l'exactitude sur le fond, cela concerne la clarté du langage, la structure et la qualité de l'argumentation. Cependant, la communauté scientifique doit être incluse dans le débat et dans le développement de critères d'évaluation.

Théologie

De même, le projet réalisé en collaboration avec les universités de Lucerne et de Fribourg, «Ressourcen-basiertes Instrument zur Abbildung geisteswissenschaftlicher Forschung am Beispiel Theologie», englobe de différentes disciplines. Comme pour le projet concernant le droit, la communauté scientifique a été largement impliquée. La théologie est intéressante, entre autre aussi à cause des approches très différentes qui coexistent dans le champ de la théologie (des approches différentes comme l'herméneutique biblique et la sociologie des religions font partie de la théologie), tout comme la théologie (chrétienne) avec l'église, un partenaire très puissant, qui peut influencer directement la recherche dans cette discipline.

Les résultats montrent que, lors de l'évaluation de la recherche en théologie, les théologiens utilisent des critères de qualité qui sont également admis dans les autres disciplines des sciences humaines. Cependant, on constate le même résultat que dans les autres matières. À savoir, souvent, les critères utilisés dans les procédures d'évaluation comme l'interdisciplinarité, la mise en réseau ou le transfert de la science dans la société ne sont pas compris comme critères de qualité en tant que tels. Pour cela, les responsables des projets suggèrent de faire une distinction entre critères de qualités proprement dits et profils de recherche. On peut faire ici un rapprochement avec le projet mené dans les sciences de la communication: par la description de profils institutionnels croisés avec les critères de qualités internes à la discipline, il est possible de créer une compréhension plus globale de la qualité et de l'impact de la recherche.

4.4.4 Représenter les interactions des acteurs

La recherche ne se développe pas en vase clos. Elle suscite des collaborations entre chercheurs et différents partenaires occasionnels ou réguliers. Ces collaborations se développent à l'interne des institutions universitaires, aussi bien qu'avec des partenaires externes, de la région, d'autres pays ou continents. La dimension collective de l'activité de recherche prend des formes très différentes selon les groupes de recherche, les disciplines et les domaines d'étude; elle est néanmoins toujours présente, mais souvent mal connue.

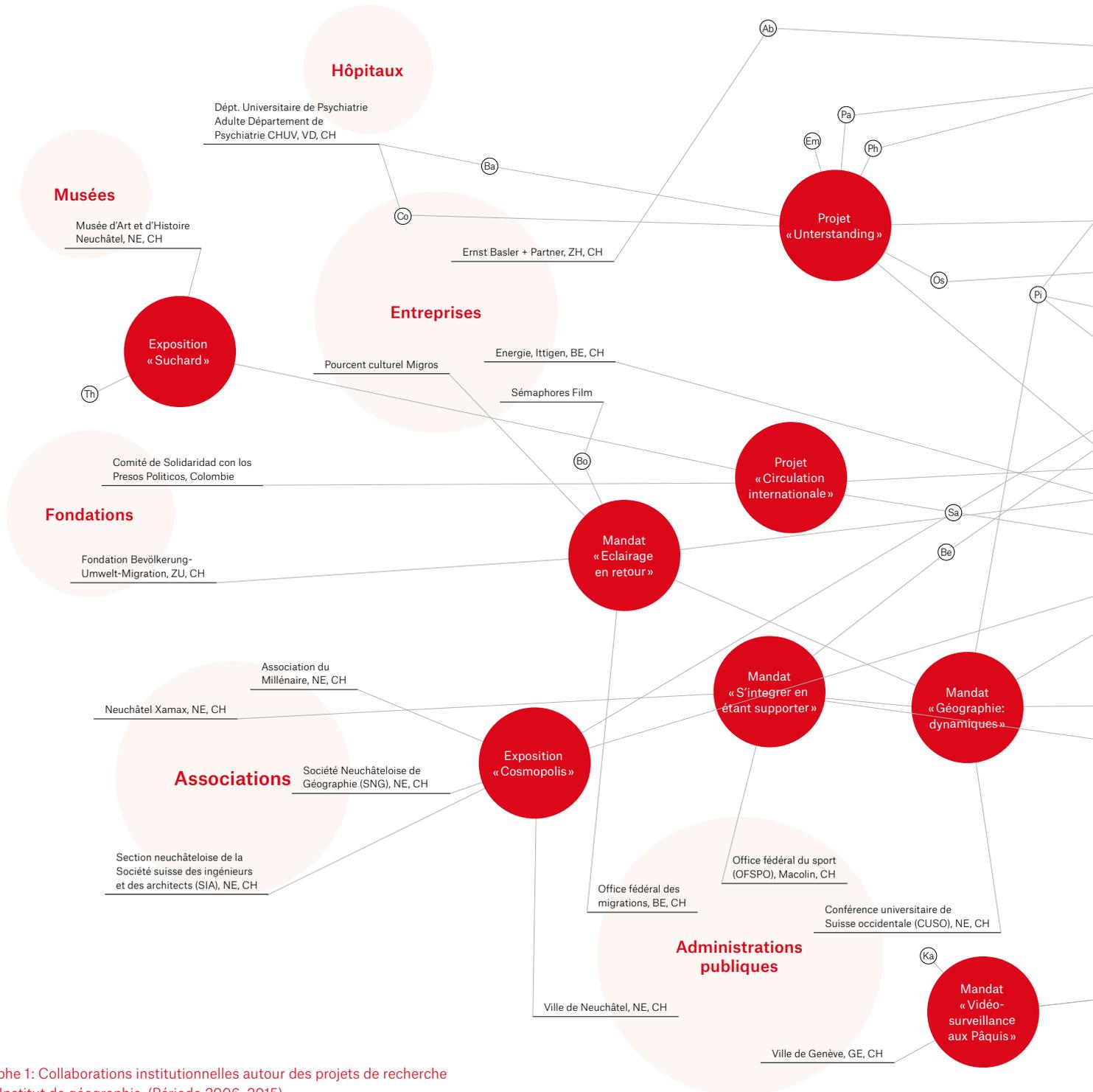
À la différence des sciences naturelles et de la médecine – où la recherche en groupe est largement répandue et se reflète souvent dans de longues listes de co-auteurs – les signatures des publications en SHS sont plus fréquemment individuelles. Par conséquent, les diverses coopérations établies ne se manifestent que partiellement dans les co-signatures. C'est pourquoi, en SHS, il est insuffisant de vouloir rendre visible les réseaux de collaborations régionaux ou internationaux à travers l'analyse des co-signatures. Les réseaux de collaboration et de partenariat doivent être mis en évidence autrement.

C'est dans cette perspective que les projets²² pilotés à l'Université de Neuchâtel ont été successivement conduits avec trois objectifs clés: Promouvoir une évaluation descriptive des activités de recherche et de leur fécondité; Prêter attention à la diversité des visées et des pratiques de recherche en SHS; Concevoir un instrument cartographique pour donner à voir le déploiement et la portée des contributions scientifiques d'une unité de recherche (voir tableaux ci-après).

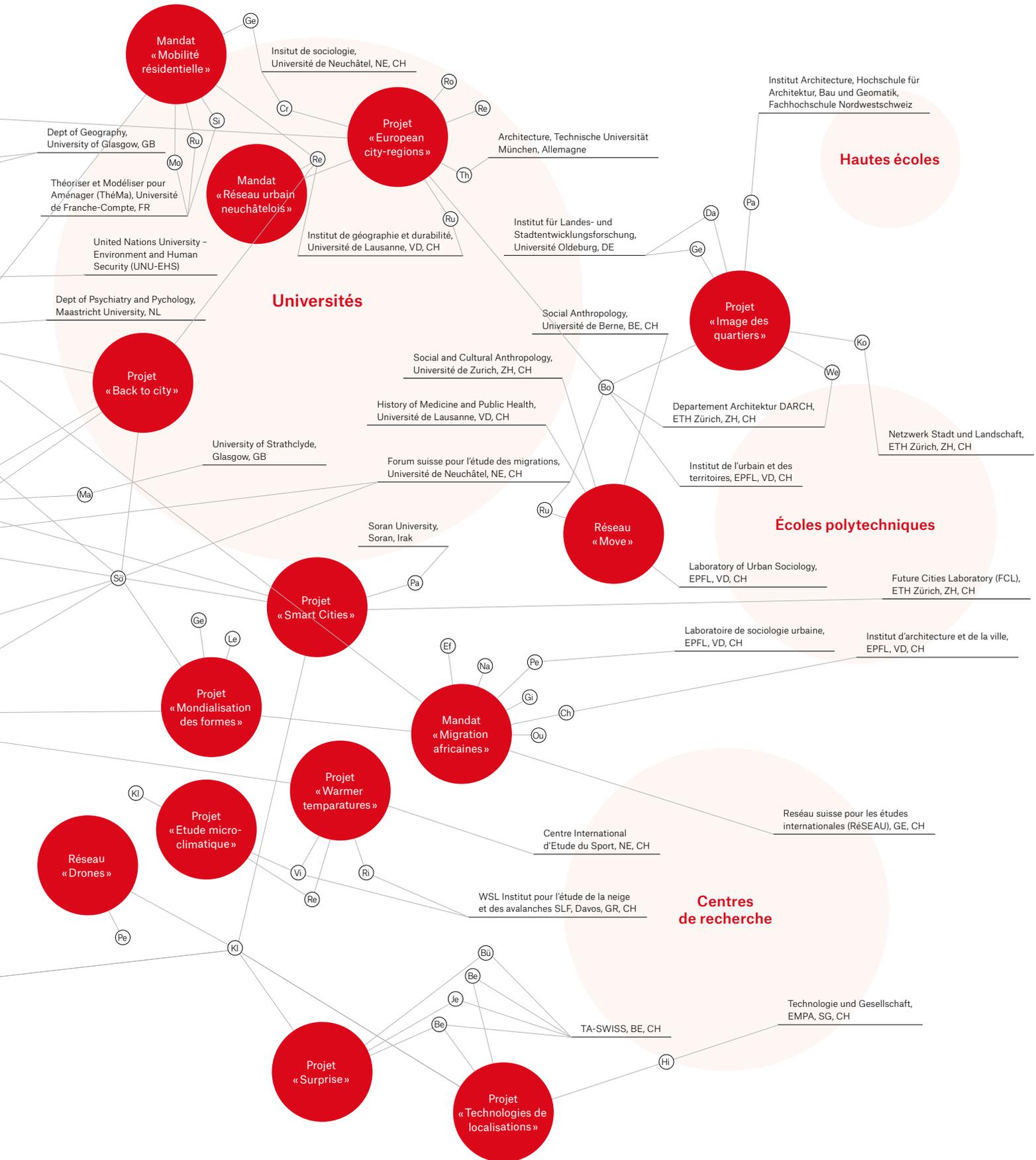
22 Les trois projets ont pour intitulés:

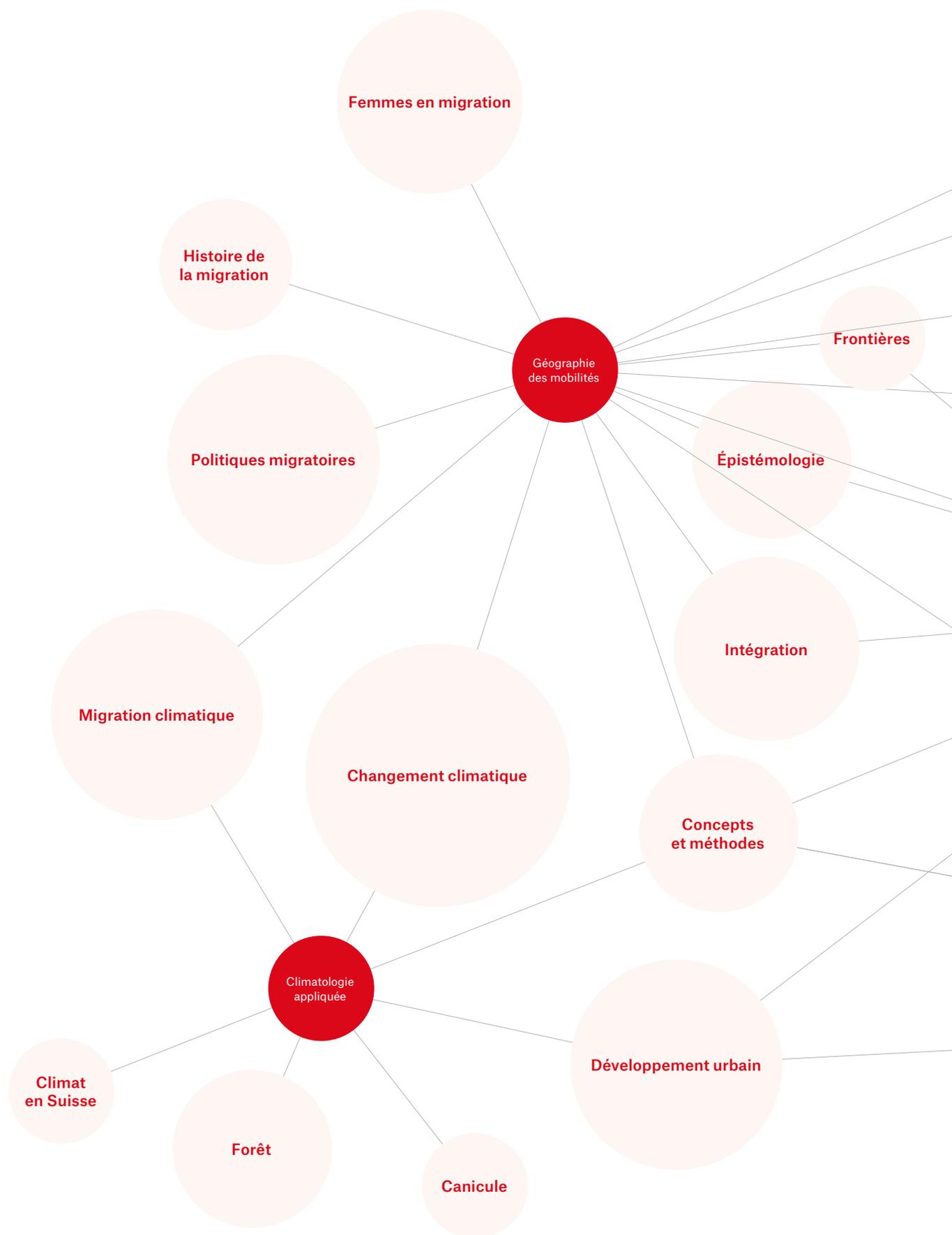
- 1) Décrire et mesurer la fécondité de la recherche en SHS à partir d'études de cas
- 2) Cartographier les réseaux de recherche. Interactions et partenariats en SHS
- 3) Pour une évaluation descriptive des activités de recherche en SHS (projet d'implémentation)

Deux exemples de visualisations :

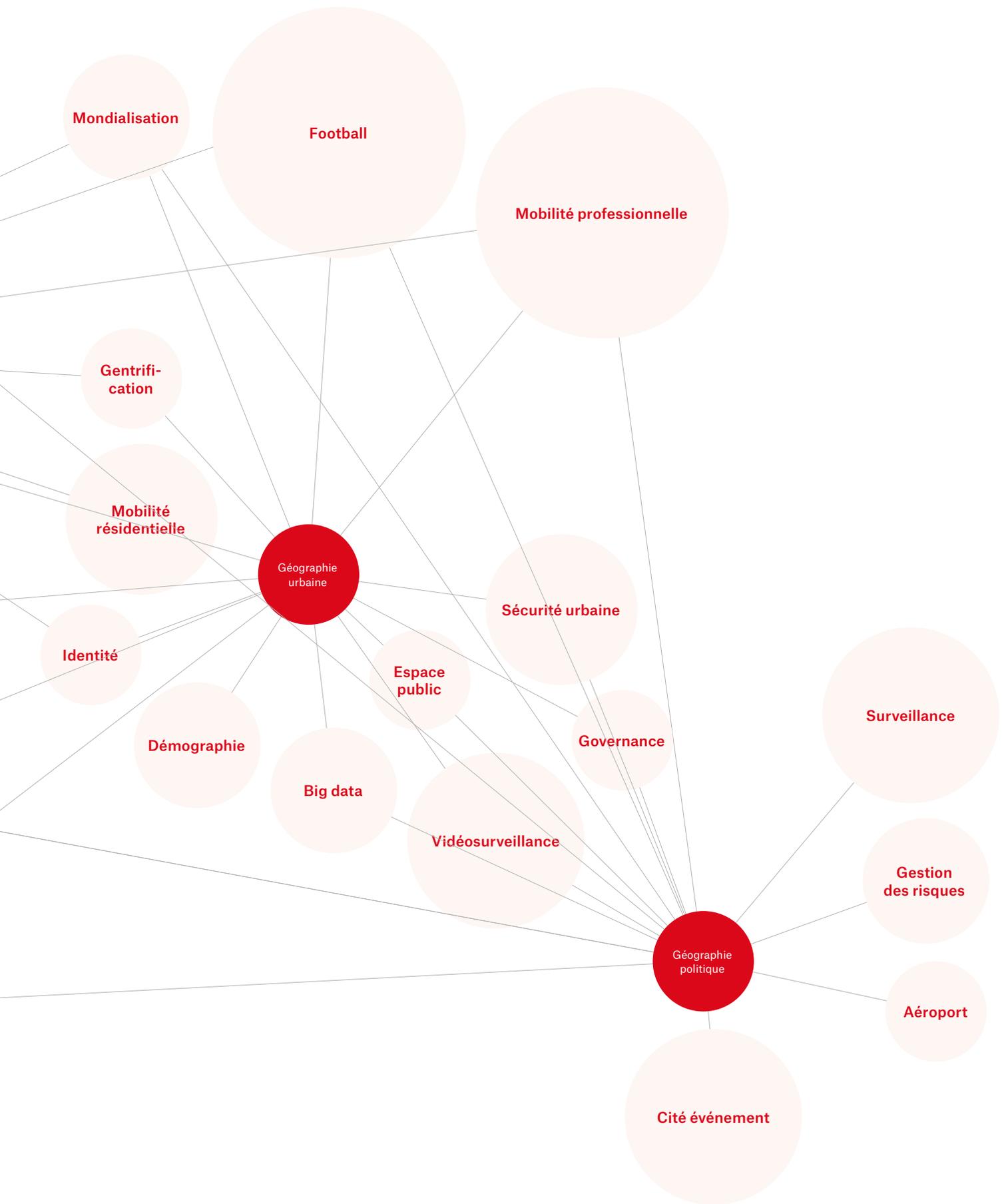


Graphe 1: Collaborations institutionnelles autour des projets de recherche de l'Institut de géographie. (Période 2006–2015)





Graphe 2: Champs de recherche de l'Institut de géographie, constitués à partir des titres des publications. (Période 2006-2015)



La démarche méthodologique repose sur une indexation systématique des contributions scientifiques enregistrées dans la base de données «Publications et Recherches» de l'Université de Neuchâtel, données complétées, à la demande, par les chercheurs des unités concernées. L'outil de visualisation «TouchGraph» a été choisi pour développer une cartographie à même de visualiser l'ensemble des activités de recherche menées sur des durées longues (5 à 10 ans).

Les analyses effectuées ont notamment porté sur les multiples collaborations académiques établies tant à l'interne d'une unité de recherche, que sur les plans interfacultaire, national ou international. L'analyse a aussi porté sur la nature des partenariats établis avec des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle. La démarche permet ainsi d'approcher de manière intégrée l'apport des activités de recherche à la communauté scientifique et à la Cité.

Ces cartes mettent en évidence les réseaux de recherche et de collaboration avec les parties prenantes externes, ceci sur une période d'une dizaine d'années. Elles montrent quels acteurs travaillent ensemble ainsi que le secteur dont ils sont issus. On peut constater que les institutions universitaires occupent une place importante dans ces réseaux. Mais il est intéressant de voir aussi les diverses coopérations tant avec des institutions publiques qu'avec le milieu des entreprises. C'est le rayonnement et l'ancrage social et culturel des activités d'une unité de recherche qui se trouvent ainsi mis en évidence.

Au-delà de la visualisation des réseaux de collaboration, la démarche cartographique permet aussi de mettre en évidence plusieurs caractéristiques du travail scientifique et de sa diffusion. Par exemple, la langue des publications scientifiques, en relation avec le type de publication et les milieux prioritairement visés, montre la fonction spécifique des publications en français, par rapport aux publications en anglais destinées plus spécifiquement aux communautés scientifiques intéressées.

Cette approche permet aux chercheurs des universités et hautes écoles de mettre en valeur l'activité d'une unité de recherche et d'avoir une visibilité plus spécifique de la dimension collaborative. Une telle démarche fournit une base utile à la prise de décision stratégique au sein de l'université. En même temps, elle contribue à la communication scientifique auprès d'un public plus large, en donnant à voir le tissu institutionnel dans lequel les projets de recherche en SHS s'inscrivent.²³

²³ Une présentation d'ensemble de la démarche est disponible sur le site: <https://evaluation-de-la-recherche.com>

4.4.5 Présenter l'impact

Les sciences humaines et sociales sont mises en relation de multiples façons avec les acteurs extérieurs. À cet égard, les groupes concernés peuvent être très différents selon les disciplines. Ainsi, dans les sciences de la communication, il y a un rapport particulier avec les médias, en gestion avec l'économie privée, en théologie avec l'Église et en droit, on observe un rapport d'échanges étroit avec les tribunaux et le barreau. Cette relation étroite peut tout à fait influencer la compréhension de la qualité au sein d'une discipline, surtout là où il y a une certaine perméabilité entre pratique professionnelle et recherche universitaire. Ainsi, la citation d'un commentaire juridique dans le cadre d'un arrêté du Tribunal fédéral est considérée comme preuve de l'importance de cette œuvre. De leur côté, les communautés religieuses peuvent avoir une influence sur la définition de la qualité de la recherche en théologie dans les universités.

En même temps, l'évaluation rencontre un grand scepticisme dans la communauté des chercheurs, comme le démontrent les analyses contemporaines de l'utilisation de l'impact comme critère de qualité. Encore et toujours apparaissent des craintes : la thématization de

l'impact et de l'efficacité de la recherche pourrait pousser les chercheurs à s'orienter vers des recherches utilitaristes.

Par ailleurs, ce sujet gagne toujours plus d'importance au niveau international. Ainsi, le « Research Excellence Framework » (REF), qui évalue les universités britanniques et régle la répartition d'une partie des fonds publics, exige des universités qu'elles démontrent l'impact de leurs recherches.²⁴ Dans le prochain programme-cadre européen FP9, qui remplacera Horizon 2020, l'impact représente, à côté de Excellence et Openness, l'un des trois piliers.²⁵

C'est un des grands défis de représenter cet impact dans toute son étendue. L'impact ne s'exprime pas seulement dans les produits finaux, mais concerne tout le processus de la recherche à travers les différentes relations entre les chercheurs et les parties prenantes. Comme mentionné au début, l'impact constitue l'un des axes essentiels du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales ». Le projet « Cartographier les réseaux de recherche. Interactions et partenariats en sciences humaines et sociales », décrit plus haut, montre à l'aide de projets et de publications les relations entre les universités et les autres acteurs. Dans les projets spécifiques à la discipline, l'importance de l'impact dans les disciplines individuelles est examinée et le projet « Developing indicators for the usage value of research in Communication Sciences » examine les principaux groupes concernés par la recherche et les interactions productives entre les unités de recherche dans les sciences de la communication et le secteur public, tout comme l'économie privée, en utilisant autant des méthodes qualitatives que quantitatives.

« Encore et toujours apparaissent des craintes : la thématization de l'impact et de l'efficacité de la recherche pourrait pousser les chercheurs à s'orienter vers des recherches utilitaristes. »

Un autre projet dans le cadre du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » est l'initiative « Der Wertbeitrag betriebswirtschaftlicher Forschung » dont l'université de Saint-Gall a assumé la responsabilité. Le but du projet est de repérer des moyens pour trouver des alternatives à la référence traditionnelle dans l'obtention de fonds de tiers. Pour cela a été élaboré le modèle des Managerial Impacts, qui examine l'efficacité de la recherche en gestion dans les trois domaines suivants : succès du projet, construction de réseaux personnels par les chercheurs eux-mêmes et renforcement de la réputation de leur recherche (par exemple par des rapports dans les médias). Par ailleurs, pour chacun des trois domaines, un ensemble d'indicateurs a été défini. Ceux-ci avaient été débattus avec les chercheurs de l'université de Saint-Gall, qui ont relevé pour tous ces indicateurs autant la pertinence que la praticité.

Ici est apparu l'un des problèmes que l'on rencontre fréquemment. Les indicateurs les plus faciles à collecter ne sont pas les plus pertinents et les indicateurs les plus pertinents sont difficiles à recueillir voire introuvables. Ainsi, l'évaluation par des partenaires coopératifs est considérée comme pertinente pour l'évaluation de l'efficacité, mais jugée guère praticable, les acteurs externes à l'université ayant peu de raisons de participer systématiquement à une procédure d'évaluation qui ne les concerne pas. De plus, cela pourrait avoir une mauvaise influence sur les relations entre les chercheurs et leurs partenaires de coopération puisque les chercheurs deviennent dépendants des acteurs extérieurs, alors que cette évaluation n'a pas lieu dans le sens inverse.

²⁴ www.hefce.ac.uk/rsrch/refimpact/

²⁵ https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/moedas/announcements/embracing-era-change_en



Comme déjà mentionné précédemment, une analyse bibliométrique des données de publications ne peut donc pas servir à fournir des affirmations utiles concernant l'impact de la recherche. Et ce aussi parce que, dans les sciences humaines et sociales, il est difficile de tracer la limite entre une publication scientifique qui s'adresse à une communauté scientifique, contribuant au développement de la recherche, et une « prestation de transfert », dont le groupe cible est le grand public. Ainsi, même une contribution en histoire de la littérature dans un quotidien peut être tout à fait intéressante pour les chercheurs et faire avancer la recherche en conséquence. Cela représente un nouveau défi dans le recueil des résultats de recherche. Surtout s'il ne s'agit pas seulement de stocker des publications scientifiques classiques (articles et monographies). Le projet « National vergleichbare Daten für die Darstellung und Beurteilung von Forschungsleistungen » de l'université de Bâle s'est fixé l'objectif de déterminer quelles informations de recherche pourraient être utiles à recueillir dans le contexte des universités suisses pour pouvoir faire des comparaisons entre les différentes institutions. Pour cela, des recommandations quant à la standardisation de l'information ont été formulées en catégories comme publications, personnes, projets, services de transfert et finances. Ce sont surtout les brevets et concessions de licences qui sont apparues comme des données possibles pour montrer l'impact de la science. Les données dans les sciences humaines et sociales ne jouent guère de rôle. Selon les affirmations des auteurs, d'autres indicateurs possibles sont les spin-off, ainsi que les émissions de télé et de radio ou les articles dans des revues de publications. La question de savoir dans quelle mesure on peut en déduire des affirmations significatives, ou s'il faut absolument faire une séparation entre publication scientifique et de vulgarisation, devrait, comme les auteurs le soulignent dans l'article de clôture du projet, être élucidée au niveau de la discipline même.²⁶

26 Ackermann, S., Haegel, B. 2016. La standardisation des informations de recherche dans les hautes écoles universitaires suisses sont disponibles sous : www.forschungskennzahlen.ch

4.4.6 Promouvoir l'Open Science

Le principe de « Openness » influencera-t-il la recherche dans les années à venir ? Il en découlera de nouveaux défis pour le développement de systèmes et de pratiques d'évaluation. Ainsi, l'efficacité et le succès des stratégies Open Science seront à vérifier. Cela exige de nouveaux indicateurs qui peuvent rendre compte de la transparence de l'ensemble du système de recherche. En même temps, les procédures d'évaluation basées sur la perspective « Open Science » doivent être conçues de manière ouverte. Les systèmes conventionnels mesurant les citations comme l'Impact Factor s'appuient sur les résultats de bases de données propriétaires, comme Web of Science et Scopus, dont les informations ne sont pas accessibles à titre gratuit mais sont disponibles à l'achat. Des services gratuits comme Google Scholar travaillent avec des algorithmes non accessibles, ce qui, ici aussi, ne satisfait pas le postulat de la transparence.

Dans le cadre de l'Open Science, l'Open Access, à savoir le libre accès à la production scientifique, joue un rôle de premier plan et caractérise l'action politique actuelle. Dans la stratégie Open Access nationale, développée par swissuniversities et le FNS et adoptée en 2017, un changement à 100% vers l'Open Access en Suisse d'ici à 2024 est formulé comme vision.²⁷ Cela n'est possible que si les systèmes d'évaluation fonctionnent selon les principes de l'Open Science et les encouragent. C'est ce que l'on peut lire dans la stratégie :

Système de révision de l'évaluation de la qualité

De nombreux systèmes actuels d'évaluation académique qui dépendent fortement de quelques revues sont jugés inexacts et limités par beaucoup (cf. Déclaration DORA) et devraient être reconsidérés. En fait, (...) les processus d'évaluation et des perspectives de renommée déterminent où les scientifiques publient leurs travaux. Ils devraient aussi se baser sur des critères de base comprenant l'Open Access et l'Open Science. Toutefois, un nouveau système d'évaluation ne pourra être efficace que s'il est soutenu par la communauté des chercheurs²⁸.

²⁷ www.swissuniversities.ch/de/themen/hochschulpolitik/open-access/

²⁸ Stratégie nationale Open-Access, swissuniversities/FNS, 2017, p. 3.

En revanche, ces modifications des systèmes d'évaluation devraient être négociées entre les parties prenantes. Cela respecterait la liberté de recherche et le droit des institutions de décider elles-mêmes. Compte tenu de l'internationalisation de la recherche, ce type de systèmes d'évaluation, lié à la carrière, ne doit pas seulement être introduit dans les institutions individuelles. Il faut en même temps développer des outils qui proposent des alternatives aux analyses quantitatives des citations. Des modalités qui prennent également en compte des formes de diffusion des connaissances à travers les nouveaux médias et réseaux sociaux. En attendant, il existe tout un marché de prestataires offrant des mesures alternatives qui répondent à ces besoins. Sous mesures alternatives on comprend les mesures quantitatives de la diffusion des résultats de recherche individuels, comme les articles scientifiques, mais aussi les bases de données ou autres produits de la recherche, qui fournissent des informations quant à la diffusion et la perception de contenus numériques sur Internet et particulièrement dans les réseaux sociaux. Il peut s'agir de réseaux qui s'adressent au large public, tels que Facebook et Twitter ou à des communautés scientifiques comme ResearchGate et Academia, ou même à des programmes de gestion bibliographiques comme Mendeley. Sur le marché il y a maintenant différents prestataires (pour la plupart à but lucratif), comme Altmetric.com, Plum ou ImpactStory, qui proposent ces services.

29 Cf.: <https://ec.europa.eu/research/openscience/pdf/report.pdf>

Dans le cadre des Altmetrics, il s'agit donc de trouver des procédures d'évaluation adéquates qui traitent les caractéristiques spécifiques des contenus numériques. Les Altmetrics jouent un rôle important dans l'Open Access et l'Open Science. Pour cela, du côté de l'UE, le développement de nouvelles mesures a été exigé.²⁹

La question des mesures alternatives et de leur utilité pour la visibilité de la qualité et de l'impact de la recherche dans les sciences humaines et sociales, est examinée par le projet «Scientometrics 2.0» de l'université de Saint-Gall. Le projet se concentre en particulier sur la plateforme ResearchGate en examinant le réseau des relations entre les économistes d'entreprise de l'université de Saint-Gall à différents niveaux d'ancienneté.

Ici on peut citer deux résultats qui ressortent de l'étude réalisée par les responsables de cette initiative : premièrement, il s'est avéré que les chercheurs utilisent ces réseaux moins comme un outil de communication en recherche, mais plutôt comme un moyen de mise en réseau. L'examen de réseaux sur une plateforme comme ResearchGate contribue moins à comprendre quelle est la réception d'une recherche donnée, que de savoir avec quelle intensité les chercheurs de la propre communauté sont reliés par ce réseau. Deuxièmement, il y a une certaine corrélation entre l'intensité de la mise en réseau des chercheurs sur ResearchGate et la performance des chercheurs par rapport aux indicateurs classiques. Cependant avec une différence : les jeunes chercheurs ont le plus haut niveau d'activité dans les réseaux, tandis que les scientifiques établis et plus anciens ne montrent pas autant d'activité. Cela est sans doute aussi lié à l'âge des chercheurs, mais il est également possible que l'activité dans les réseaux sociaux serve à favoriser la réputation personnelle du chercheur. Il serait intéressant ici de se demander dans une étape suivante, si cela est spécifique aux sciences de l'économie ou si cela reflète un développement généralisé.

Ainsi, les mesures alternatives ne peuvent pas surmonter les difficultés qui existent déjà avec les procédures de mesures conventionnelles comme pour le Journal-Impact Factor. Cependant, elles peuvent être consultées afin de mieux comprendre comment les chercheurs se connectent dans des espaces virtuels et comment leurs recherches sont reçues dans les réseaux sociaux. Par ailleurs, il est possible de créer une valeur ajoutée – ainsi, dans le cadre d'un projet d'implémentation de l'université de Saint-Gall, un outil d'analyse a été rajouté au logiciel institutionnel Repository Alexandria de l'université. Depuis 2017, un plug-in de l'entreprise Plum-Analytics® indique combien de fois un document donné du Repository a été reçu dans les réseaux sociaux. Ceci a pour but de créer une valeur ajoutée pour les chercheurs et les inciter également à être actifs.

4.4.7 Implémenter des outils

Dans le cadre du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales», chaque université a eu la possibilité de solliciter un financement pour un projet d'implémentation. Il était ainsi possible d'aborder des sujets qui, jusque-là, n'avaient pas encore été suffisamment thématiques dans le cadre du programme. Cela concernait le travail avec les données et les bases de données, la formation de la relève scientifique et la dimension communicative des évaluations.

Trois projets d'implémentation ont porté sur le traitement des données et des indicateurs qui en résultent. L'implémentation d'un outil Altmetric à l'université de Saint-Gall a déjà été évoquée dans le chapitre précédent. Dans le cadre de son initiative d'implémentation, l'USI a développé un système d'indicateurs sur la base de données propre de l'université qui offre la possibilité d'en déduire un vaste ensemble d'informations. Pour cela, la base de données a été adaptée en conséquence. Dans le cadre de son projet d'implémentation,

l'université de Lucerne a développé un logiciel qui donne la possibilité de représenter graphiquement les critères de qualité développés dans l'initiative en théologie.

La relève scientifique a été soulevée quant à elle dans le cadre de deux projets d'implémentation :

À l'université de Zurich, une « feuille de notation » a été développée pour ce que l'on nomme « crédit de recherche », basée sur les résultats des projets du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales ». Dans le cadre de ce crédit de recherche sont soutenus les projets des doctorants et des post-doctorants. Cette feuille soutient les experts dans l'évaluation des projets présentés. Elle présente neuf critères, faisant l'objet d'un consensus dans toutes les disciplines, concernant la qualité de la recherche, spécifiés à travers vingt-trois aspects. Ainsi les propositions de projets peuvent être évaluées en appliquant concrètement les connaissances issues des différents projets du programme. Comme cette forme d'évaluation est basée sur des critères développés par la communauté scientifique, elle accroit la légitimité de la prise de décision. En outre elle favorise la promotion de critères communs.

L'université de Genève a proposé aux jeunes chercheurs un atelier de quatre jours au cours duquel les doctorants et les post-doctorants ont examiné en commun et en lien avec les experts en évaluation de la recherche, les répercussions des évaluations sur la recherche dans les sciences humaines et sociales, particulièrement du point de vue de la relève académique. Par ailleurs, les défis auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs ont été évoqués. Cela concernait des sujets comme l'interdisciplinarité, où les critères d'évaluation se contredisent partiellement en ce qui concerne la qualité des travaux scientifiques. L'atelier avait pour objectif d'inciter les jeunes chercheurs à ne pas se voir en tant qu'objet dans les processus d'évaluation mais en tant que sujet, et de concevoir ces processus de manière active. En même temps, avec la participation de différents acteurs du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » les résultats de celui-ci ont été transmis à la relève scientifique.

La totalité de l'atelier a été documenté à l'aide d'un SPOC (Small Private Online Course) et est mis à la disposition des jeunes chercheurs à l'université de Genève. Une brève vidéo d'information peut être visionnée sur <https://mediaserver.unige.ch/collection/VN4-234a-2017-2018>.

« Les mesures alternatives (...) peuvent être consultées afin de mieux comprendre comment les chercheurs se connectent dans des espaces virtuels et comment leur recherches sont reçues dans les réseaux sociaux ».

Le projet d'implémentation de l'université de Fribourg met en lien la promotion de la relève scientifique et la communication en recherche. Le projet d'implémentation se fonde sur le résultat de l'initiative pour l'évaluation de la recherche en théologie et envisage d'ancre les résultats de l'initiative dans la communauté scientifique sur une durée d'un an, à travers l'organisation d'ateliers et d'un projet de recherche. Ce projet comprend également une conférence pour tous les doctorants de la faculté de théologie de l'université de Fribourg à laquelle participent également des professeurs. Ici, les chercheurs développent aussi des stratégies sur la façon de transmettre la recherche en théologie vers l'extérieur. En outre, dans le cadre de ce projet d'implémentation, un processus de consultation avec les théologiens de l'université de Yale a été initié avec l'objectif d'élaborer ensemble des bases communes de la théologie.

5 Conclusion

L'importance que les sciences humaines et sociales auront à long terme dans les universités n'est pas décidée dans le cadre des procédures d'évaluation. Cela dépend plutôt des conditions de base politiques et économiques, qui à leur tour sont influencées par les débats de société concernant ces disciplines. L'évaluation peut cependant contribuer au fait que l'importance de ces disciplines soit rendue visible, autant pour la prise en compte des questions d'actualité brûlantes que pour la conservation du patrimoine culturel de la société. Les évaluations peuvent déployer des répercussions positives surtout quand elles contribuent au développement de la science dans toute sa diversité. Toutefois, les évaluations sont une affaire hautement politique qui, selon les normes et méthodes employées, ont une influence sur les contenus et la forme de la recherche.

L'objectif du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » était d'équiper les universités avec les outils nécessaires pour aborder les sciences humaines et sociales de manière utile. Dans le cadre de ce bref aperçu, les principaux résultats de cette entreprise ont été présentés et résumés. Finalement, il appartient à l'institution même de décider dans quelle mesure ce qui a été présenté ici peut être concrètement appliqué ou pas. Selon les institutions, différentes possibilités d'utilisation sont praticables. En principe, ce sont la visibilité et la promotion de la diversité institutionnelle et régionale qui restent l'un des principes centraux qui ont caractérisé le programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales ».

Enfin, le programme a démontré qu'il est possible, avec la participation de la communauté scientifique et la volonté d'une recherche à long terme, de développer des outils qui peuvent être utilisés dans le contexte des évaluations et qui disposent en même temps d'une légitimation suffisante. L'ampleur de ces programmes et leur influence à long terme sur le quotidien des universités restent encore à découvrir. Cela dépendra également du changement des conditions de base et des évolutions sur un plan national et international. Cependant, l'évolution des dernières années montre qu'un « Swiss Way to Research Quality » s'est développé, qui déterminera aussi à long terme les pratiques d'évaluation dans les universités suisses.

6 Thèses pour une évaluation performante

1. La disparité des cultures scientifiques entre les disciplines, mais aussi au sein des disciplines elles-mêmes, requiert des formes d'évaluation différenciées

Les cultures scientifiques propres à chacune des disciplines exercent non seulement une influence sur le travail de recherche en tant que tel mais aussi sur le comportement des différents chercheurs en matière de publication. Dans de nombreuses disciplines, les résultats d'une recherche sont communiqués principalement au moyen de livres et les publications en plusieurs langues sont courantes, et judicieuses. Alors que dans certaines disciplines, il est fréquent que les publications soient le fruit de plusieurs auteurs, il en est d'autres dans lesquelles les publications revenant à des auteurs individuels sont la norme. Les critères et les indicateurs d'évaluation des activités de recherche, appliqués à un domaine spécialisé, ne peuvent pas être transposés tels quels à un autre domaine.

2. Les procédures d'évaluation reflètent, et prennent en considération, la différence des profils stratégiques entre unités de recherche et institutions

Les unités de recherche, les facultés et les institutions d'enseignement supérieures dans leur ensemble ont différents profils et poursuivent des objectifs stratégiques différents, tant sur le plan local que national, ou international. Les institutions décident elles-mêmes, en tenant compte des différents groupes d'universitaires, de la forme que doit prendre une évaluation pour répondre aux objectifs définis au préalable. Du fait de la diversité des institutions et de leurs profils, les comparaisons directes qui ne tiennent pas compte de la spécificité d'un contexte, sont toujours problématiques. Il est important que les évaluatrices et évaluateurs externes soient informés en amont sur les caractéristiques propres à une institution.

3. Lors de la conception et de la mise en oeuvre de procédures d'évaluation, une approche ascendante (bottom-up) permet d'assurer des résultats pertinents et adéquats

Pour obtenir des résultats qualitatifs pertinents lors des évaluations, une participation appropriée des chercheurs est nécessaire. Les procédures d'évaluation qui n'obtiennent pas le soutien de la communauté scientifique ne permettent pas d'atteindre le but visé. La communauté des chercheurs elle-même établit les principes selon lesquels l'excellence de la recherche sera évaluée. Il est important que les chercheurs ne soient pas seulement impliqués au moment de l'exécution mais dès le stade de conception des procédures. Dans ce cadre, les chercheurs impliqués doivent permettre de représenter la diversité des approches dans leurs disciplines.

4. La visibilité des différents intérêts de connaissance et des règles normatives fait également partie de la mise en lumière et de l'évaluation de la recherche

L'élaboration de procédures d'évaluation est inévitablement marquée par les centres d'intérêt et les priorités des acteurs impliqués. Afin que celle-ci soit transparente, il est nécessaire que les raisons, les objectifs et la méthodologie de l'évaluation ainsi que les éventuelles répercussions qui y sont liés soient clairement définis en amont. Cela implique notamment d'établir au préalable les possibles effets incitatifs que les évaluations devront entraîner et de débattre de leur opportunité. Une évaluation effectuée sur la base d'indicateurs spécifiques liés à une activité de recherche, doit éviter de susciter des effets contreproductifs qui iraient à l'encontre de l'objectif de promotion d'une recherche de haute qualité.

5. Définir clairement la forme et les objectifs des évaluations

La réussite d'une évaluation, dans de nombreux domaines tout comme dans celui de la recherche, dépend de la motivation et de la participation de toutes les parties concernées. Il est important d'avoir une communication ouverte et claire dans le but de favoriser cette participation. La communication en amont des méthodes et des objectifs d'une évaluation constitue un élément de cette démarche. Sur le plan de l'obtention de données, il convient tout d'abord de déterminer la nature des informations qu'il est pertinent de collecter. Cela signifie, pour les systèmes d'information de recherche, que les données doivent être collectées de manière ciblée et en tenant compte des besoins des acteurs impliqués. À ce titre, il convient de veiller à ce que les moyens investis en termes de développement, de mise en place et de maintenance d'un tel système soient fondés et en rapport avec les avantages escomptés.

6. Des mesures quantitatives peuvent être complémentaires d'évaluations qualitatives, elles ne peuvent toutefois pas les remplacer

La qualité de la recherche ne peut pas toujours être mesurée par des indicateurs quantitatifs. Ces derniers sont un élément important des évaluations de la qualité et ne peuvent être ignorés. Toutefois, aucun critère ni indicateur ne peut rendre compte en totalité de la qualité d'une étude scientifique. L'utilisation de mesures quantitatives ne se justifie que dans les cas où des informations qualitatives sont disponibles au même moment et que celles-ci permettent de hiérarchiser et de contextualiser les résultats. Par ailleurs, il convient souvent d'utiliser différents indicateurs pour répondre aux questions d'évaluation. Le choix de ces derniers est fonction des objectifs liés à l'évaluation et de la complexité des travaux de recherche. Ce n'est pas parce que quelque chose est mesurable qu'il est absolument nécessaire de réaliser une mesure. L'accent est mis sur la qualité du processus et des résultats de la recherche, et non sur un rendement quantitatif le plus élevé possible.

7. L'efficacité de la recherche présente des dimensions différentes

La recherche a des impacts très divers sur la société et elle alimente les débats sur des problèmes sociaux, culturels, politiques, économiques et écologiques sans que cette contribution soit toujours perçue comme l'expression directe et manifeste de la recherche. Les relations entre les chercheurs et les différents acteurs de la société sont, en l'occurrence, nombreuses. Par le biais de telles relations, les sciences sociales et humaines ont un fort impact sociétal. La nature de ces relations doit être mise en lumière lors de procédures d'évaluation portant sur l'efficacité de la recherche.

8. Adapter les évaluations aux différents contextes

L'évaluation des activités de recherche n'est pas un processus qui se suffit à lui-même, mais qui est tributaire du contexte. Un instrument pertinent pour juger d'une institution n'est pas nécessairement utilisable pour évaluer un parcours universitaire dans le cadre d'une procédure de recrutement pour la relève scientifique. Le choix d'une procédure d'évaluation et des instruments utilisés doit être précédé de la définition du contexte, élément dont ce choix tiendra compte.

9. L'impact de la recherche s'inscrit dans la durée et ne se limite pas aux travaux publiés

La recherche est un processus qui s'inscrit dans la durée. Les sciences humaines et sociales sont souvent le cadre de réflexions sur des problématiques qui englobent de longues périodes imbriquées, ce qui influe à son tour sur la durée du processus de recherche. Ainsi, une évaluation globale de la qualité et de l'activité ne se limitera pas uniquement à considérer la fréquence des publications, mais envisagera le processus de recherche dans son ensemble ainsi que les multiples effets qu'il peut avoir à différents niveaux. Cela inclut notamment le transfert de connaissances, la formation de réseaux et la promotion des jeunes talents. Notons aussi que le fruit de la recherche n'est pas toujours directement appréhendé, mais qu'il ne sera souvent manifeste qu'après des années, voire dans certains cas des décennies. L'accueil restreint que peut avoir un texte dans les premières années suivant sa publication ne signifie pas nécessairement qu'il n'aura pas plus tard, des répercussions durables, dans le monde scientifique et en dehors.

10. Répondre aux exigences scientifiques

Les procédures d'évaluation satisfaisant aux exigences posées par la diversité de la recherche présentent un niveau de complexité élevé. C'est pourquoi il est essentiel qu'elles reflètent de manière appropriée l'état actuel de la recherche sur les évaluations. Les évaluations doivent ainsi elles-mêmes répondre à des exigences de qualité scientifiques. Cela implique également que leur méthodologie soit rendue transparente et qu'elle soit compréhensible de l'extérieur. Afin de pouvoir faire évoluer les procédures d'évaluation, il est également important que les acteurs impliqués se mettent en réseau et échangent sur les expériences qu'ils ont faites et les instruments qu'ils ont utilisés. Seul un transfert de connaissances viable permet d'assurer l'évolution des procédures d'évaluation.

7 Bibliographie

7.1 Publications

Ackermann, S., Hägele, B. (2016). Die Standardisierung von Forschungsinformationen an Schweizer universitären Hochschulen. Informationen, Analysen und Empfehlungen (2016). <http://edoc.unibas.ch/54788/>

Bendix, J. (2012). A Discipline Refuses: Rating Academic Research Performance in Germany. In: *German Politics and Society*, 30 (4), 73–99.

Buhmann, A., Ingenhoff, D., & Lepori, B. (2015). Dimensions of diversity: Mapping the field of media and communication studies by combining cognitive and material dimensions. *Communications*, 40(3), 267–293.

Buhmann, A., Ingenhoff, D., Lepori, B., & Wise, M. (2015). Analyzing research patterns in media and communication. In: *Communication – The European Journal of communication Research*, 40 (3), 267–293.

Buhmann, A., Ingenhoff, D., Lepori, B., & Wise, M. (2016). The dynamics of University units as a multi-level process. Credibility cycles and resource dependencies. In: *Scientometrics*, 109 (3), 2279–2301.

Czellar, J., Lanarès, J. (2013). Quality of research: Which underlying values? In: *Scientometrics*, 95 (3), 1003–1021.

Friesenhahn, I. (2012). Forschung messen – aber wie? In: *Unilu aktuell*, (40), 1–2.

Glasse, O., Leresche, J.-Ph. (2011). A la recherche de la valeur d'usage de la science. In: *Bulletin de l'Académie des sciences humaines et sociales*, (4), 38–39.

Glasse, O., Leresche, J.-Ph. (2012). Penser la valeur d'usage dans l'évaluation des résultats de la recherche. In: *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, (11), 33–53.

Glasse, O., Leresche, J.-Ph., Moeschler, O. (2013). *Penser la valeur d'usage des sciences*. Paris: édition des archives contemporaines.

Hartmann, H. (2013). Gutachten. In: Frietsch, U., Rogge, J. (ed.). *Über die Praxis des kulturwissenschaftlichen Arbeitens*. Ein Handwörterbuch, Bielefeld, 168–172.

Hartmann, H. (2013). Qualitätsstandards. In: Frietsch, U., Rogge, J. (ed.). *Über die Praxis des kulturwissenschaftlichen Arbeitens*. Ein Handwörterbuch. Bielefeld, 334–338.

Hartmann, H. (2013). Forschungsevaluation und geisteswissenschaftliche Fachkulturen: Transparenz, Topographie oder Bewertung? In: *SAGW Bulletin* (2), 23–25.

Hartmann, H. (2012). Einleitung: Qualität der historischen Forschung. Möglichkeiten und Fallstricke einer anstehenden Debatte. In: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, 6 (2), 191.

Hoffmann, C-P., Lutz, C., Meckel, M. (2016). A relational Altmetric? Network Centrality on ResearchGate as an Indicator of Scientific Impact. In: Journal of the American Society of Information Science & Technology, 67, (4), 765–775.

Hoffmann, C-P., Lutz, C., Meckel, M. (2014). Impact Factor 2.0. Applying Social Network Analysis to Scientific Impact Assessment. Proceedings of the 47th Hawaii International Conference on System Science. Washington DC.

Hoffmann, C-P. (2015). Success Measurement of Scientific Communication: The Contribution of New Media to the Governance of Universities. In; I.M. Welpel, J. Wollersheim, S. Ringelhan, M. Osterloh (ed.), Incentives and Performance – Governance of Research Organisations, pp. 291–306. Berlin.

Hug, S. E. & Ochsner, M. (2011). Qualitätskriterien für die Forschung in den Geisteswissenschaften. Eine Explorationsstudie. In Dossier: Leistungs- und Qualitätsmessung in den Geisteswissenschaften, Bulletin SAGW 2/2011, 42–43.

Hug, S. E., & Ochsner, M. (2015). How legal scholars could change the landscape of research evaluation. In: A. Flückiger & T. Tanquerel (eds.), L'évaluation de la recherche en droit / Assessing research in law. Enjeux et méthodes / Stakes and methods (Collection: Penser le droit) (pp. 351–372). Bruxelles: Bruylant.

Hug, S. E., Ochsner, M. & Daniel, H.-D. (2010). Entwicklung von Qualitätskriterien für die Forschung in den Geisteswissenschaften. Eine Explorationsstudie in den Literaturwissenschaften und der Kunstgeschichte. Qualität in der Wissenschaft (QiW), 4(4), 91–97.

Hug, S. E., Ochsner, M. & Daniel, H.-D. (2013). Criteria for assessing research quality in the humanities: a Delphi study among scholars of English literature, German literature and art history. Research Evaluation, 22(5), 369–383. doi:10.1093/reseval/rvt008

Hug, S. E., Ochsner, M. & Daniel, H.-D. (2014). A framework to explore and develop criteria for assessing research quality in the humanities. International Journal for Education Law and Policy, 10(1), 55–68.

Hug, S. E., Griffioen, D. M., Vanholsbeeck, M. (2013). Criteria for research quality: International perspectives. Paper presented at the EAIR 35th Annual Forum, 28–31 August, Rotterdam.

Kadelbach, T. (2016) Evaluation descriptive de l'activité de recherche. Implémentation pilote avec l'institut de géographie. Rapport: Secteur Qualité, Université de Neuchâtel. www.unine.ch/files/live/sites/qualite/files/Documents/Exp%C3%A9rience%20pilote%20Institut%20de%20g%C3%A9ographie.pdf

Lepori, B., Probst, C., Ingenhoff, D. (2012). Profiles statt Rankings. Eine Methode zur Darstellung von Aktivitäten institutioneller Einheiten der Kommunikationswissenschaft. In: *Medien und Kommunikationswissenschaften* 60 (1), 80–101.

Lepori B., Ingenhoff, D., Probst C., Donzallaz, D., Hove, I., Bähni, A (2010). Measuring output and profiles of units in swiss communication sciences.

Lienhard A., Amschwand F. (2010), *Forschungsevaluation, Bericht zur Fachtagung der rechtswissenschaftlichen Fakultäten der Schweiz*. November 2010.

Lienhard A., Amschwand F. (2010), Die Vermessung des juristischen Geistes, Zum Stand rechtswissenschaftlicher Forschungsevaluation. *NZZ* Nr. 290 vom 13. Dezember 2010, S. 41.

Lienhard A., Amschwand F. (2011), Wie «gut» ist die juristische Forschung in der Schweiz?. *Bulletin SAGW* 2/2011, S. 46.

Lienhard A., Amschwand F. (2014), Leitlinien für die Umsetzung der Forschungsevaluation an Hochschulen. *Bulletin SAGW* 3/2014, S. 10 f.

Lienhard A., Amschwand F., Herrmann E. (2013), *Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft: Ausgangslage, Entwicklungen und Ausblick*. *LeGes* 2/2013, S. 411 ff.

Lienhard A., Amschwand F., Herrmann E. (2012), *Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft: Quo vadis?*. *Bulletin SAGW* 4/2012, S. 11 f.

Lienhard A., Byland K., Schmied M. (2017), *Evaluation of academic legal publications in Switzerland*, in: Van Gestel R., Lienhard A. (ed.), *Evaluating Academic Legal Research in Europe*. Cheltenham: Edward Elgar (forthcoming).

Lienhard A., Tanquerel T., *L'évaluation de la recherche en droit en Suisse, Premiers résultats d'une étude en cours*, Congrès du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) et de l'Association Internationale de Méthodologie Juridique (AIMJ), Genève, 13 et 14 février 2014.

Lienhard A., Tanquerel T., Flückiger A., Amschwand F., Herrmann E., Byland K. (2015). *L'évaluation de la recherche en droit en Suisse*, in: Tanquerel T., Flückiger A. (ed.) (2015), *L'évaluation de la recherche en droit: enjeux et méthodes*, Brüssel: Bruylant, S. 373 ff.

Lienhard A., Tanquerel T., Flückiger A., Amschwand F., Byland K., Herrmann E. (2016). *Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft – Grundlagen und empirische Analyse in der Schweiz*. Bern: Stämpfli.

Ochsner, M., & Hug, S. E. (2015). Research assessment and bibliometrics: bringing quality back in. In A. A. Salah, Y. Tonta, A. A. Akdag Salah, C. Sugimoto, & U. Al (eds.), *Proceedings of the 15th International Conference on Scientometrics and Informetrics*, 29 June–4 July 2015, Istanbul (pp. 596–597). Istanbul: Bogazici University.

Ochsner, M., & Hug, S. E. (2016). Indicators for research performance in the humanities? The scholars' view on research quality and indicators. In I. Rafols, J. Molas-Gallart, E. Castro-Martinez & R. Woolley (eds.), *Proceedings of the 21st International Conference on Science and Technology Indicators*, 14–16 September 2016, València (pp. 873–880). València: Universitat Politècnica de València. doi:10.4995/STI2016.2016.4543

Ochsner, M., Hug, S. E. & Daniel, H.-D. (2012). Indicators for research quality of humanities research: opportunities and limitations. *Bibliometrie – Praxis und Forschung*, 1(4). URN: urn:nbn:de:bvb:355-157-7

Ochsner, M., Hug, S. E. & Daniel, H.-D. (2012). Wie wollen und sollen die Geisteswissenschaften Qualität und Leistung messen und steuern? In Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (Ed.), *Für eine neue Kultur der Geisteswissenschaften? Akten der Veranstaltung vom 30. November bis 2. Dezember 2011*, Bern (S. 157–171). Bern: Schweizerische Akademie für Geistes- und Sozialwissenschaften. ISBN: 978-3-905870-26-8.

Ochsner, M., Hug, S. E. & Daniel, H.-D. (2013). Four types of research in the humanities: setting the stage for research quality criteria in the humanities. *Research Evaluation*, 22(2), 79–92. doi:10.1093/reseval/rvs039

Ochsner, M., Hug, S. E. & Daniel, H.-D. (2014). Setting the stage for the assessment of research quality in the humanities: consolidating the results of four empirical studies. *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft*, 17 (6 Supplement), 111–132. doi:10.1007/s11618-014-0576-4

Ochsner, M., Hug, S. E., & Daniel, H.-D. (2016). Humanities scholars' conceptions of research quality. In M. Ochsner, S. E. Hug, & H.-D. Daniel (eds.), *Research assessment in the humanities. Towards criteria and procedures* (pp. 43–69). Cham: Springer International Publishing. doi:10.1007/978-3-319-29016-4_5

Ochsner, M., Hug, S. E. & Daniel, H.-D. (eds.). (2016). *Research assessment in the humanities. Towards criteria and procedures*. Cham: Springer International Publishing. doi:10.1007/978-3-319-29016-4

Ochsner, M., Hug, S. E., & Daniel, H.-D. (2016). Research assessment in the humanities: introduction. In M. Ochsner, S. E. Hug, & H.-D. Daniel (eds.), *Research assessment in the humanities. Towards criteria and procedures* (pp. 1–10). Springer International Publishing. doi:10.1007/978-3-319-29016-4_1

Ochsner, M., Hug, S. E., & Daniel, H.-D. (in press). Assessment Criteria for Early Career Researcher's Proposals in the Humanities. *Proceedings of the 16th International Conference on Scientometrics and Informetrics*, 16.–20. October 2017, Wuhan. Wuhan, CN: Wuhan University.

Ochsner, M., Hug, S. E. & Galleron, I. (2017). The future of research assessment in the humanities: bottom-up research assessment procedures. *Palgrave Communications* 3, 17020. doi:10.1057/palcomms201720

Ochsner, M., Wolbring, T., & Hug, S. E. (2015). Quality criteria for sociology? What sociologists can learn from the project 'Developing and Testing Research Quality Criteria in the Humanities'. *Sociologia E Politiche Sociali*, 18(2), 90–110.

Ognois, Laure (2016). SPOC «RESEARCHASSESSMENT AND RESEARCH QUALITY IN THE SOCIAL SCIENCES AND HUMANITIES», on line : <https://mediaserver.unige.ch/collection/VN4-234a-2017-2018>

Peric, B., Ochsner, M., Hug, S. E. & Daniel, H.-D. (2013). AHRABi. Arts and humanities research assessment bibliography. Zurich: ETH Zurich. doi:10.3929/ethz-a-010610785

Perret, J. F., & Kadelbach, T. (2017). Pour une évaluation descriptive de la recherche en SHS. Visualiser la fécondité des unités de recherche et la portée de leurs travaux – Rapport: Université de Neuchâtel. (<https://evaluation-de-la-recherche.com>)

Perret, J-F., Sormani, P., Bovet, A., Kohler, A., Poglia, E. (2001). Décrire et mesurer la «fécondité» des recherches en sciences humaines et sociales. Aperçu d'un projet. In: *Bulletin de la SAGW*, (2), 40–42.

Probst, C., Lepori, B., Ingenhoff, D. (2010). Mehrdimensionale Profile von Forschungsgruppen: Ein Vorschlag für die Erhebung von Forschungsleistung in der Kommunikationswissenschaften. In: *Qualität in der Wissenschaft*, 4, 98–105.

Probst, C., Lepori, B., Filippo, D., Ingenhoff, D. (2011). Profiles and beyond: constructing consensus on measuring research output in communication sciences. In: *Research Evaluation*, 20 (1), 73–88.

Schmied M., Byland, K., Lienhard A. (2017), Procedures and criteria for evaluating scientific legal publications: results of an investigation in Switzerland (forthcoming).

Tanquerel T., Flückiger A. (ed.) (2015). *L'évaluation de la recherche en droit: enjeux et méthodes*. Brüssel: Bruylant.

Van Gestel R., Byland, K., Lienhard A. (2017), Evaluation of legal research: results from a Swiss and Dutch national survey (forthcoming).

Van Gestel R., Lienhard A. (ed.) (2017). *Evaluating Academic Legal Research in Europe*. Cheltenham: Edward Elgar (forthcoming).

7.2 Présentations

Lienhard A., Schmied M., Evaluation of academic legal research in Switzerland, Referat anlässlich des Workshops «Evaluation of legal research in Europe», Bern 17. Februar 2017.

Byland K., L'évaluation de la recherche en droit: une analyse empirique en Suisse, Conférence du G-3 «La qualité de l'enseignement supérieur», Genf 13.–14. Oktober 2016.

Lienhard A., Byland K., Die Entwicklung von Qualitätskriterien bottom-up, Abschlusskonferenz des Programms «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales», Bern 3.–4. November 2016.

Byland K., Group Exercise Peer Review, «International workshop for young researchers on research assessment and research quality in the social sciences and humanities», Genf 15. September 2016.

Byland K., Der Gebrauchswert in der Rechtswissenschaft, Workshop SUK Programm 2013–2016 P3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales», Bern 20. November 2015.

Lienhard A., Byland K., Herrmann E., Assessing Legal Research in Switzerland, Interactions between Legal Systems, International Legal Research Assessment Seminar, International Conference University of Leiden (in collaboration with CWTS), Leiden January 22, 2015.

Lienhard A., Byland K., Herrmann E., Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft, Referat anlässlich der nationalen Konferenz der CRUS, Universität Freiburg, Freiburg 31. Oktober 2014.

Lienhard A., Tanquerel T., L'évaluation de la recherche en droit en Suisse, Premiers résultats d'une étude en cours, Congrès du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) et de l'Association Internationale de Méthodologie Juridique (AIMJ), Genf 13.–14. Februar 2014.

Lienhard A., Amschwand F., Herrmann E., Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft, Zwischenergebnisse, Referat im CRUS B-05 – Atelier, Bern 21. Juni 2012.

Lienhard A., Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft – wie weiter im CRUS-Projekt?, Referat am Fakultätentag 2012 an der Universität Luzern, 11. Mai 2012.

Lienhard A., Amschwand F., Forschungsevaluation in den Rechtswissenschaften, Ergebnisse der Fachtagung vom 25. Juni 2010, Workshop im Rahmen des CRUS-Projekts «Mesurer les performances de la recherche», Bern 24. März 2011.

Impressum

Cette brochure est publiée par:

swissuniversities

Auteur principal:

Alexander Hasgall

En collaboration avec Jacques Lanarès,
Axel Marion et Jaromir Bregy

Graphisme:

NeidhartSchön AG, Zurich

Impression:

Neidhart+Schön Print, Zurich

Janvier 2018

swissuniversities
Effingerstrasse 15
3001 Berne
fischer@swissuniversities.ch
www.swissuniversities.ch